

ONG GSL AFRICA INTERNATIONAL

AES

ALLIANCE DES
ÉTATS DU
SAHEL

Contre

AECM

ALLIANCE DES ÉTATS DE LA CÔTE MARITIME

**Nécessité d'une politique de
défense des intérêts stratégiques
des États de la Côte Maritime**



ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL (AES)
CONTRE
L'ALLIANCE DES ÉTATS DE LA CÔTE
MARITIME (AECM)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre 1 : Relations entre l’AES et l’AECM : une complicité historique et culturelle – 11

Chapitre 2 : Réponse communautaire à un changement géopolitique – 17

Chapitre 3 : Descente du terrorisme et menaces géopolitiques du nord et du sahel vers les pays côtiers – 24

Chapitre 4 : Façade maritime : enjeux géostratégiques – 31

Chapitre 5 : Contrôle du territoire : enjeux géostratégiques – 38

Chapitre 6 : Enjeux des frontières : barrières à lever – 46

Chapitre 7 : Enjeux des populations : facteurs de puissance – 55

Chapitre 8 : Enjeux de la jeunesse : force de travail et bombe sociale à retardement – 62

Chapitre 9 : Nécessité d’une vision stratégique commune – 71

Chapitre 10 : Défis stratégiques : nationalisme versus fédéralisme – 79

Chapitre 11 : Choix stratégique pour une gouvernance démocratique – 86

Chapitre 12 : Stratégie d’autodétermination des peuples – 95

Chapitre 13 : Stratégie de contrôle des ressources naturelles – 104

Chapitre 14 : Stratégie de mobilisation des ressources structurelles – 112

Chapitre 15 : Stratégie d’influence et de dissuasion – 120

Chapitre 16 : Nécessité d’une alliance de défense et de sécurité des états de la côte maritime – 129

Chapitre 17 : Mutualisation des moyens et des politiques – 136

Chapitre 18 : Facteurs de puissance et d’influence de l’alliance des états de la côte maritime – 144

Chapitre 19 : Obstacles possibles à l’alliance des états de la côte maritime – 152

Chapitre 20 : De la nécessité d’une alliance pour la défense stratégique – 161

Chapitre 21 : Vers la création d’une fédération des états francophones d’afrique de l’ouest – 169

Conclusion – 176

Références bibliographiques – 181

Remerciements – 184

INTRODUCTION

L'idée d'écrire cet ouvrage est née d'une urgence, celle d'alerter, de réveiller les consciences et d'appeler à une réflexion collective sur l'avenir des États de la Côte Maritime face à une réalité géopolitique et sécuritaire qui évolue à une vitesse vertigineuse. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus ignorer les dynamiques qui s'opèrent à nos frontières et sur nos terres. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les bouleversements économiques, stratégiques et politiques qui redessinent les contours de notre région. Ce livre est un cri d'alerte mais aussi un acte de foi. Il est né de l'espoir que les peuples et dirigeants des États de la Côte Maritime puissent, ensemble, élaborer une stratégie de survie et de prospérité, pour se hisser au rang d'acteurs incontournables sur l'échiquier mondial.

Nous traversons une période où les alliances se font et se défont, où les anciennes puissances vacillent et où de nouveaux acteurs montent en force. Le Sahel, cette région voisine et historiquement liée à nos pays, se trouve plonger dans une instabilité profonde, tandis que la menace

terroriste dévale inexorablement vers le Sud, menaçant les zones côtières.

Dans ce chaos naissant, des questions fondamentales se posent : les États de la Côte Maritime Ont-ils compris l'urgence de la situation? Sont-ils prêts ? Ont-ils les mécanismes, les ressources, et surtout la vision nécessaire pour répondre à ces défis monumentaux ? C'est ici que réside la nécessité d'une véritable politique de défense des intérêts stratégiques de nos nations. Le temps n'est plus aux discours, aux compromis faciles ou aux alliances de circonstance. L'heure est à l'action, à la construction d'une vision commune, claire et ambitieuse.

L'histoire nous a appris que les frontières ne sont que des lignes arbitraires dessinées par des forces extérieures. Les peuples des régions sahéliennes et maritimes partagent des liens profonds, tissés par les traditions, la culture et les échanges historiques.

Ces communautés transfrontalières nous rappellent qu'il existe une solidarité naturelle, une interdépendance qui transcende les barrières artificielles. Pourtant, ces liens fragiles sont aujourd'hui menacés par des forces centrifuges : le terrorisme, les bouleversements géopolitiques

et les luttes pour le contrôle des ressources naturelles. Nos rivages, jadis perçus comme des remparts de sécurité, sont désormais la cible d'enjeux stratégiques mondiaux. La mer, source de richesses et d'opportunités, est aussi devenue une voie de convoitises, de trafics et de menaces nouvelles. Derrière chaque vague se cache un défi, un choix à faire.

L'ouvrage que vous vous apprêtez à lire se veut à la fois un constat lucide et un guide pratique pour les décideurs, stratèges et citoyens engagés. Il explore avec rigueur les enjeux cruciaux auxquels font face nos États côtiers : l'avancée du terrorisme, la pression sur les ressources naturelles, le contrôle des voies maritimes stratégiques, et les défis posés par une jeunesse nombreuse, souvent laissée pour compte. Mais au-delà des constats, ce livre propose des stratégies concrètes pour bâtir une défense commune, pour mutualiser nos ressources, nos forces, et nos visions. Il s'agit de redonner à nos États de la Côte Maritime les moyens d'affirmer leur souveraineté face aux pressions extérieures et de devenir des moteurs de stabilité et de développement dans la région.

L'avenir de cette partie de l'Afrique repose sur sa capacité à transformer ses faiblesses en forces, ses défis en opportunités.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de comprendre que la puissance d'un État ne se limite pas à la force militaire. Elle se construit à travers l'éducation de la jeunesse, l'exploitation judicieuse des ressources naturelles, l'intégration économique et culturelle, et la création d'alliances solides. Ce livre plaide pour une réinvention des coopérations régionales, pour une alliance fondée sur des intérêts communs et une vision partagée. Car, soyons-en convaincus, l'avenir de nos États ne pourra se construire dans l'isolement.

À travers une analyse rigoureuse des dynamiques actuelles, nous vous invitons à plonger dans les entrailles d'une région en pleine mutation, où chaque décision compte, où chaque choix peut redéfinir le destin de millions d'âmes. Ce livre vous dévoilera les coulisses des enjeux stratégiques qui agitent nos terres et nos mers. Vous comprendrez pourquoi les frontières désormais ne sont plus seulement physiques, mais également économiques, culturelles et idéologiques. Il est temps d'ériger de nouveaux remparts, non pas contre nos voisins mais contre

l'ignorance, la division et la faiblesse. Car, comme l'a dit Sun Tzu dans *L'Art de la Guerre*, « **La meilleure stratégie est celle qui remporte la victoire sans bataille** ».

Nous ne négligeons pas les obstacles à une telle ambition : les intérêts divergents, les pressions des grandes puissances, la fragmentation politique et économique, et les cicatrices du passé colonial. Pourtant, si les peuples et les dirigeants de nos nations trouvent le courage de transcender ces divisions, alors nous pourrons bâtir un avenir stable, solidaire et prospère. Ce livre est un appel à l'unité, à la coopération, à la détermination et au regain de nos valeurs ancestrales.

Nous vous invitons donc à poursuivre cette lecture avec un esprit ouvert et critique, avec la conviction que chaque page vous rapprochera de la réalité complexe mais fascinante de notre destin commun. L'avenir appartient à ceux qui osent le penser et le construire ensemble. Préparons-nous à relever ce défi, car l'histoire ne pardonne pas l'inaction, et le temps presse. **La Côte Maritime ne peut plus attendre.**

CHAPITRE 1

RELATIONS ENTRE L’AES ET L’AECM: UNE COMPLICITÉ HISTORIQUE ET CULTURELLE

Ce chapitre met en lumière les liens profonds entre les États de l’AES (Alliance des États du Sahel) et ceux de l’AECM (Alliance des États de la Côte Maritime). Partageant les mêmes valeurs, traditions, et habitudes, ces États sont unis par des communautés transfrontalières. Il analyse comment les frontières imposées n’ont pas brisé cette solidarité culturelle et sociale, favorisant ainsi une interdépendance naturelle.

Il est impossible de comprendre les dynamiques actuelles entre l'**Alliance des États du Sahel (AES)** et l'**Alliance des États de la Côte Maritime (AECM)** sans remonter à leurs fondements culturels et historiques profonds. Ces deux entités, qui semblent à première vue distinctes en raison de leur localisation géographique, partagent une **identité commune** qui transcende les frontières tracées par les puissances coloniales.

« *Les frontières sont des blessures géographiques à cicatriser par les peuples eux-mêmes* ». Cette phrase, souvent attribuée à des penseurs panafricanistes, résume bien la situation. Les populations sahéliennes et côtières ont, depuis des siècles, créé des **liens culturels, commerciaux et familiaux** qui dépassent ces délimitations artificielles. À titre d'illustration, nous nous souvenons encore de ces scènes typiques dans les villages du Nord et du Sud : des caravanes venues des régions sahéliennes traversant des marchés côtiers pour échanger du sel, du cuir et des produits artisanaux contre du poisson séché et d'autres biens côtiers. Ce sont ces échanges, même informels, appelés trocs, qui témoignent d'une **solidarité économique et culturelle ancestrale**.

A. Les liens culturels : un patrimoine commun inébranlable

L'une des premières observations essentielles concerne le **patrimoine culturel commun** partagé par les États sahéliens et côtiers. Les traditions orales, les musiques, les danses et les langues s'entrelacent pour témoigner de cette **complicité** qui a résisté aux aléas de l'histoire. Les griots, porteurs de la mémoire collective, racontent encore les exploits des peuples mandingues, Haoussas et Songhaï, des communautés dont les territoires s'étendent du Sahel jusqu'aux rivages maritimes. Les fêtes traditionnelles, comme celles des "N'Débeles" ou des « Tam-tams », sont le reflet de cette continuité identitaire.

Un de nos mentors, lors d'un séjour en Côte d'Ivoire, nous a expliqué que *« les peuples de l'Afrique de l'Ouest sont comme les branches d'un même arbre : même lorsque les tempêtes ébranlent les troncs, les racines restent solidement ancrées dans la terre commune »*. Cette image est parlante : **la culture est la racine invisible** qui maintient les liens entre l'AES et l'AECM.

Les langues elles-mêmes le prouvent. Du dioula à l'haoussa, du bambara au wolof, il existe des mots, des expressions et des tonalités qui se retrouvent dans les deux zones. La transmission orale a permis de **conserver ces filiations linguistiques** malgré les découpages.

B. Solidarité transfrontalière : une interdépendance naturelle

L'histoire ne s'est pas arrêtée aux conférences coloniales de Berlin qui, au XIXème siècle, avaient découpé le continent en territoires factices. Les peuples ont continué à **se déplacer, échanger et coexister** malgré les lignes imposées sur les cartes. Les mariages intercommunautaires, par exemple, sont une réalité omniprésente : un habitant sahélien peut parfaitement avoir des cousins ou des oncles dans une ville côtière. Cette **réalité humaine** est la preuve d'une interdépendance naturelle et émotionnelle.

Au cours d'une discussion avec un commerçant malien à Lomé, il nous expliquait avec fierté : « *Ici, nous ne voyons pas de frontières. Si mon oncle est à Cotonou, c'est comme s'il était chez lui. Nous partageons tout, même nos épreuves.* » Ces paroles révèlent une vérité que

beaucoup de stratégies ignorent : les peuples ont **toujours su s'adapter** et maintenir leurs liens.

C. Les leçons des routes commerciales ancestrales

Les anciennes routes commerciales reliant Tombouctou aux côtes atlantiques demeurent une métaphore puissante des échanges entre ces deux zones. Elles nous rappellent que le commerce ne se limite pas à l'échange de biens matériels : il inclut également des échanges d'idées, de cultures et de valeurs. Aujourd'hui encore, des réseaux informels continuent d'alimenter cette **interdépendance économique**.

Cependant, cette interdépendance peut être une épée à double tranchant si elle n'est pas **formalisée et sécurisée**. Les trafics illégaux, les circuits informels et les déséquilibres économiques créent des vulnérabilités qui profitent à des forces extérieures ou mal intentionnées.

D. Conseil pratique: Formaliser la complicité historique pour un avenir stratégique

Les dirigeants des États sahéliens et maritimes doivent reconnaître que cette **solidarité historique et culturelle** constitue un atout majeur dans un contexte mondial de compétition féroce. Créer des plateformes d'échanges formels entre les deux alliances, comme des **forums économiques et culturels réguliers**, pourrait renforcer ces liens. De plus, en misant sur l'éducation, l'histoire commune et les langues, ces nations peuvent mieux préparer leurs jeunes à embrasser cette identité partagée.

Cette partie en rappelant les mots d'Amadou Hampâté Bâ : « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » [Bâ, 1976]. Les liens entre l'AES et l'AECM sont justement ces bibliothèques vivantes, des héritages que nous devons protéger, rénover et transmettre aux générations futures. Car dans ces connexions réside la clé d'un avenir plus unifié, plus fort, et surtout plus résilient.

CHAPITRE 2

RÉPONSE COMMUNAUTAIRE À UN CHANGEMENT GÉOPOLITIQUE

Ce chapitre analyse des bouleversements géopolitiques récents, notamment la perte d'influence de la France et les répercussions de la guerre en Libye et en Syrie. Le rôle de la Russie et la fragmentation des alliances traditionnelles y sont abordés

Depuis quelques années, les bouleversements géopolitiques ont redessiné les équilibres traditionnels en Afrique de l'Ouest. En tant qu'observateurs attentifs et analystes de ces dynamiques, nous ne pouvons-nous empêcher de voir comment la région est prise dans un **tourbillon d'influences extérieures** qui menace autant sa stabilité que son avenir stratégique. La **perte progressive d'influence de la France**, combinée aux conséquences dramatiques des conflits en Libye et en Syrie, a laissé un vide que d'autres puissances, comme la Russie, tentent de combler. Cette fragmentation des alliances traditionnelles exige une **réponse communautaire** concertée, audacieuse et pragmatique de la part des États africains.

A. La désintégration des alliances traditionnelles : entre opportunité et chaos

Pendant longtemps, l'Afrique de l'Ouest a été un espace définissable par une influence extérieure quasi hégémonique. La France, notamment, y avait établi des liens économiques, culturels et militaires qui semblaient immuables. Mais depuis la dernière décennie, une

érosion de cette présence s'est amorcée. **Les interventions militaires controversées** et les frustrations liées à des politiques souvent perçues comme paternalistes ont laissé place à un ressentiment palpable au sein des populations et des élites politiques.

Les réactions populaires, que nous qualifierions de « *symptômes d'un besoin de souveraineté retrouvée* », se sont manifestées dans plusieurs pays : **manifestations contre les bases militaires françaises, contestations de coopérations économiques jugées inéquitables.** Mais cette déconnexion partielle ne s'est pas faite dans le vide. D'autres puissances, en particulier la **Russie**, ont su s'engouffrer dans cet espace vacant, apportant un soutien militaire direct ou indirect à certains régimes en quête de **nouvelles alliances stratégiques.**

Les compagnies paramilitaires russes, comme Wagner, ont été déployées en Libye, en Centrafrique, et plus récemment au Mali et au Burkina Faso. Ces acteurs non-étatiques jouent un rôle à double tranchant : d'un côté, ils répondent à des besoins immédiats en matière de sécurité, mais de l'autre, ils aggravent la fragmentation géopolitique en rendant les alliances traditionnelles plus instables. Comme le disait

Thucydide dans son analyse des conflits, « *La force naît de l'opportunité* ». Mais encore faut-il savoir la maîtriser.

B. L'effet domino de la guerre en Libye et en Syrie

Si nous devons décrire le point de bascule qui a bouleversé l'équilibre de la région, nous citerions sans hésiter la **guerre en Libye**. La chute de Mouammar Kadhafi en 2011 a libéré des armes et des combattants qui se sont rapidement dispersés à travers le Sahel et au-delà. Nous avons eu l'occasion de visiter des villages du Sahel dans les années qui ont suivi, et les récits étaient unanimes : **les flux d'armes, l'introduction de combattants étrangers et l'intensification des conflits locaux** ont radicalement changé la donne. La fragilité des États sahéliens, associée à un contrôle territorial souvent limité, a permis à des groupes terroristes de s'implanter durablement.

Le conflit syrien a eu un effet similaire, bien que moins direct. En drainant l'attention internationale, il a permis à des groupes djihadistes de renforcer leurs positions dans des zones stratégiques. De nombreux combattants ont transhumé entre le Moyen-Orient et l'Afrique de

l'Ouest, exportant des **modes opératoires** et une **violence structurelle** qui se sont adaptés à la réalité sahélo-africaine.

C. Une nouvelle réponse communautaire : rompre avec l'isolement

Face à ce nouveau contexte, **l'isolement des réponses nationales** est l'une des plus grandes faiblesses. Chaque pays a tenté de gérer seul ses crises internes, mais l'expérience montre que cette approche est vouée à l'échec. Les acteurs extérieurs profitent de cette **fragmentation des alliances africaines** pour maintenir des rapports de force favorables à leurs intérêts.

« *L'unité est la seule forme de puissance véritable* », disait Kwame Nkrumah, le père du panafricanisme moderne [Nkrumah, 1963]. Aujourd'hui, plus que jamais, les États de l'AES et de l'AECM doivent **rompre avec l'indépendance solitaire** pour adopter une réponse régionale et communautaire.

- **Création d'un cadre régional unifié** : Les alliances comme le G5 Sahel, bien qu'imparfaites, représentent une base sur laquelle il est possible de construire. L'idée serait de renforcer

ces plateformes en y associant les États côtiers pour assurer une **coopération sécuritaire plus globale**.

- **Mutualisation des renseignements stratégiques** : Le partage des informations entre les pays sahéliens et maritimes doit devenir une priorité absolue. Les groupes terroristes et les puissances extérieures exploitent les **failles d'informations** pour semer la division.
- **Indépendance stratégique** : La réduction des dépendances militaires vis-à-vis des puissances étrangères doit s'accompagner d'une émergence d'une « *stratégie africaine unifiée* ». Il ne s'agit pas de rejeter toute coopération, mais de la redéfinir sur la base des **intérêts communs**.

D. Des conseils pour les acteurs africains

1. **Prioriser l'éducation stratégique**: Les universités africaines doivent devenir des centres de réflexion géopolitique pour fournir aux États des experts capables d'anticiper les crises.

2. **Sensibiliser les populations:** Les peuples sont les premiers acteurs du changement. Des campagnes de sensibilisation doivent leur expliquer les enjeux réels de ces bouleversements.

3. **Adopter une diplomatie pragmatique:** « *L'ennemi de mon ennemi n'est pas forcément mon allié* ». Les alliances doivent être structurées autour de valeurs communes et non d'intérêts circonstanciels.

Il est temps pour les États de l'AES et de l'AECM de ne plus subir le jeu des puissances extérieures mais de devenir des **acteurs stratégiques à part entière**. Leur réponse communautaire à ces bouleversements pourrait redéfinir le visage de l'Afrique de l'Ouest dans les décennies à venir.

CHAPITRE 3

DESCENTE DU TERRORISME ET MENACES GÉOPOLITIQUES DU NORD ET DU SAHEL VERS LES PAYS CÔTIERS

Ce chapitre détaille l'expansion des groupes terroristes vers les zones côtières, soulignant les faiblesses structurelles de l'AES (Alliance des États du Sahel) dans la protection des pays côtiers.

L'expansion des groupes terroristes des régions sahéliennes vers les états côtiers est devenue une réalité alarmante qui mérite toute notre attention. Ce phénomène, que nous observons depuis plusieurs années, est le résultat d'un **effondrement progressif des systèmes de sécurité**, mais aussi d'une inattention aux signes avant-coureurs de cette menace. La région sahélienne, longtemps épicerie du terrorisme en Afrique, a vu ses groupes armés profiter de la **porosité des frontières**, des déséquilibres économiques et de la **faiblesse structurelle** des États pour déployer leurs tentacules vers les littoraux. Ce chapitre se propose de détailler les dynamiques de cette expansion, d'identifier les facteurs qui la facilitent, tout en suggérant des approches pour enrayer cette dégringolade.

A. Une menace en expansion: les zones côtières sous pression

Les attaques récentes au Bénin, en Côte d'Ivoire, et au Togo montrent que le terrorisme n'est plus confiné aux vastes étendues du Sahel. Les zones côtières, jadis perçues comme des sanctuaires de stabilité, sont aujourd'hui la cible d'une stratégie d'infiltration bien orchestrée. Cette descente n'est pas le fruit du hasard, mais le **résultat d'une logique**

géopolitique implacable. Les groupes armés, tels que le **JNIM (Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans)** et l'**EIGS (Etat Islamique dans le Grand Sahara)**, exploitent les fragilités des régions frontalières pour s'approcher des zones côtières.

B. Les axes d'infiltration : une stratégie silencieuse

Les routes qui relient les régions sahéliennes aux pays côtiers sont devenues des **voies d'infiltrations stratégiques** pour ces groupes. Des régions comme le nord du Bénin, la boucle du Liptako-Gourma, et les zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire constituent des points de passage critiques. Lors d'une mission dans le nord de la Côte d'Ivoire, nous avons été témoins des difficultés auxquelles font face les forces locales pour **contrôler ces territoires immenses**, composés de vastes savanes et des zones peu peuplées. Les habitants, pris entre la peur des groupes armés et le besoin de survivre, deviennent souvent des relais involontaires d'informations.

Les terroristes adoptent une **stratégie d'infiltration progressive** : ils entrent dans les villages, s'implantent discrètement, fournissent des

aides ponctuelles à des communautés marginalisées, puis imposent leurs idéologies et leurs lois. En face, la **réaction de l'AES**, bien que courageuse, demeure insuffisante face à l'étendue du défi.

C. Faiblesses structurelles de l'AES : un verrou qui saute

La descente du terrorisme vers les côtes expose avec brutalité les **faiblesses structurelles des États membres de l'AES**. Ces pays, confrontés à des crises multidimensionnelles, peinent à mettre en place des systèmes de défense efficaces. Plusieurs facteurs aggravent cette vulnérabilité :

- **Le manque de coordination régionale** : Les différences politiques et stratégiques entre les États de l'AES créent des brèches exploitées par les groupes terroristes. La communication entre les armées reste souvent inefficace.
- **La porosité des frontières** : Ces frontières artificielles, tracées sans tenir compte des réalités culturelles, sont aujourd'hui des zones non-contrôlées où transitent armes, combattants et marchandises.

- **L'absence de l'État dans certaines zones** : Les populations délaissées, sans accès aux services sociaux de base, deviennent des cibles faciles pour les discours djihadistes. Comme le disait Joseph Nye, « *Le vide de pouvoir appelle toujours un nouvel occupant* » [Nye, 2004].

D. L'exploitation des fragilités sociales et économiques

Un des aspects les plus critiques de cette expansion reste l'**exploitation des fragilités économiques et sociales** des populations. Les jeunes, sans emploi et sans perspectives, constituent une **main-d'œuvre idéale** pour les groupes armés. Ces organisations proposent souvent des **rétributions financières**, des promesses d'éducation religieuse ou encore des **discours populistes** qui trouvent un écho particulier dans des régions oubliées par leurs gouvernements.

« *Quand vous avez des enfants qui n'ont jamais vu un livre, mais qui reçoivent des armes et des idées extrêmes, ils deviennent facilement malléables.* » Nous avait confié un enseignant, désolé de la région de

Téhini, en Côte d'Ivoire. Cette réalité est un signal d'alarme pour tous les acteurs de la région.

- **Conseils pratiques pour les États côtiers**

1. **Renforcer les services sociaux** dans les régions vulnérables :

L'éducation et l'emploi doivent devenir des priorités absolues pour contrer l'influence des groupes armés.

2. **Améliorer de la présence de l'État** : Les zones frontalières doivent être davantage sécurisées avec des forces capables d'interagir avec les populations locales.

3. **Coordination régionale accrue** : Les États membres de l'AES et leurs partenaires côtiers doivent échanger leurs renseignements stratégiques et mener des opérations conjointes.

E. Les enjeux d'une riposte adaptée

La riposte face à cette descente doit être à la hauteur des enjeux.

L'**approche strictement militaire** a montré ses limites, car elle n'attaque pas les causes profondes du problème. Ce qu'il faut, c'est une **stratégie intégrée** qui combine sécurité, développement et

gouvernance. Une **approche communautaire**, impliquant les leaders locaux, les chefs traditionnels et religieux, pourrait être la clef pour gagner la confiance des populations.

En conclusion, la descente du terrorisme vers les pays côtiers met en lumière des failles profondes dans les systèmes de protection des États de l'AES. Mais elle offre également une opportunité : celle de **repousser cette menace** en reconstruisant des institutions fortes, en renforçant les solidarités régionales et en plaçant l'humain au cœur des stratégies. Car comme l'écrivait Nelson Mandela, « *Aucun défi n'est trop grand si nous sommes unis dans notre détermination* » [Mandela, 1994].

CHAPITRE 4

FAÇADE MARITIME: ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES

Ce chapitre examine les enjeux liés au contrôle des voies maritimes stratégiques, essentielles pour l'approvisionnement, le commerce mondial, et la sécurité énergétique des États côtiers.

La **façade maritime** des États de la Côte Maritime (AECM) représente bien plus qu'une simple ouverture sur l'océan Atlantique. Elle est une **veine stratégique**, vitale pour le commerce mondial, la sécurité énergétique et l'approvisionnement des États côtiers comme du reste du continent. De par leur localisation, les pays côtiers africains disposent d'un **patrimoine maritime exceptionnel**. Toutefois, cette position géographique, aussi avantageuse soit-elle, expose ces nations à des enjeux multiples : **contrôle des voies maritimes stratégiques, lutte contre la piraterie, sécurisation des ressources halieutiques, et concurrence géopolitique pour l'accès aux hydrocarbures offshore**.

En tant qu'observateurs attentifs des dynamiques maritimes africaines, nous pouvons affirmer que les **océans sont devenus des champs de bataille silencieux** où se jouent des enjeux économiques et politiques majeurs. La méconnaissance de ces dynamiques serait une erreur stratégique pour les États côtiers.

A. Les voies maritimes stratégiques: artères vitales du commerce mondial

À l'ère de la mondialisation, les échanges commerciaux reposent en grande partie sur la **libre circulation des marchandises** par voie maritime. Selon l'OMI (Organisation Maritime Internationale), plus de **90 % du commerce mondial** passe par la mer. Les **ports de l'AECM**, comme ceux d'Abidjan, Lomé, Cotonou ou Tema, jouent un rôle central dans cette dynamique. Ils sont des **points d'entrée et de sortie** pour les biens destinés à l'intérieur du continent africain, mais également pour les produits exportés vers l'Europe, l'Asie ou les Amériques.

Mais ces voies maritimes ne sont pas que des axes économiques. Elles sont aussi un **enjeu géostratégique majeur**. Le **golfe de Guinée**, qui longe les États de la Côte Maritime, est aujourd'hui l'une des zones les plus stratégiques au monde. Il représente une voie de transit essentielle pour les hydrocarbures, avec une production offshore en croissance constante. Les grandes puissances, qu'elles soient occidentales ou asiatiques, l'ont bien compris. Elles cherchent à **contrôler directement ou indirectement ces routes**, ce qui pose la question de la souveraineté

des États côtiers. « Le contrôle des routes maritimes est l'arme invisible des grandes puissances. Il suffit de fermer un port ou de perturber une route pour paralyser une nation entière. » Nous avait dit un expert maritime béninois, au cours d'une discussion. Cette réalité est glaçante mais réelle : la **dépendance aux routes maritimes** est à la fois une force et une faiblesse.

B. Sécurité énergétique : les hydrocarbures offshore, un trésor disputé

Les réserves d'hydrocarbure offshore du golfe de Guinée suscitent aujourd'hui désirs et tensions. Le Nigeria, l'Angola, mais aussi le Ghana et la Côte d'Ivoire exploitent des champs pétroliers et gaziers en mer, qui représentent un potentiel économique colossal. Pourtant, la **gestion de ces ressources** soulève des questions majeures : comment assurer un contrôle souverain sur ces gisements alors que les grandes compagnies internationales et les puissances étrangères se disputent les contrats d'exploitation ?

Lors de nos recherches, nous avons rencontré plusieurs experts qui soulignent l'urgence pour les pays côtiers d'élaborer des **stratégies de contrôle rigoureuses** :

- La mise en place de « **zones économiques exclusives (ZEE)** renforcées » pour protéger leurs ressources maritimes ;
- L'**indépendance technologique** pour exploiter ces gisements sans dépendre excessivement des acteurs étrangers.

C. La piraterie maritime : une menace persistante

La piraterie dans le golfe de Guinée demeure l'un des **principaux défis sécuritaires** pour les États de la Côte Maritime. Contrairement aux images romancées de pirates à l'ancienne, la piraterie moderne est une **entreprise criminelle structurée**, souvent liée à des réseaux terroristes ou à des groupes armés. Elle cible les pétroliers, les navires commerciaux et même les installations offshores. Les conséquences économiques sont énormes : pertes financières, augmentation des coûts d'assurance, et réduction de l'attractivité des ports.

Les garde-côtes africains manquent cruellement de **bateaux modernes, de radars performants et de coopération régionale efficace**. C'est un point que les États de l'AECM ne peuvent plus ignorer. « La mer est l'avenir, mais elle peut aussi devenir un cauchemar si on ne la protège pas », nous a confié un officier ivoirien lors d'une mission.

- **Conseils stratégiques pour une gestion souveraine des voies maritimes**

1. **Renforcement des forces navales** : Les États côtiers doivent investir dans des infrastructures navales modernes et renforcer leurs capacités de surveillance.
2. **Coopération régionale accrue** : La lutte contre la piraterie et la sécurisation des ressources doivent être des priorités communes. La création d'un **centre de coordination maritime** regroupant les États de l'AECM pourrait permettre une meilleure réponse aux menaces.
3. **Valorisation des ZEE** : Les pays côtiers doivent imposer une **politique stricte de contrôle des ressources maritimes** pour prévenir leur exploitation illégale.

D. L'avenir des États côtiers : entre opportunités et défis

La façade maritime des États de l'AECM est à la fois un atout et une source de vulnérabilité. Pour en tirer parti, il est indispensable d'élaborer une **vision géostratégique claire** qui repose sur trois piliers : la **sécurité maritime**, la **souveraineté énergétique** et la **coopération régionale**. Le golfe de Guinée doit cesser d'être un terrain de jeu pour des intérêts étrangers et devenir un espace de **prospérité et de stabilité** pour les États côtiers africains.

Les dirigeants africains doivent être conscients de cette réalité : **contrôler la mer, c'est assurer l'avenir**. Les voies maritimes stratégiques ne sont pas seulement des artères de commerce, elles sont aussi des leviers de puissance pour les États capables d'en maîtriser les enjeux. Car comme l'a dit Alfred Mahan, père de la stratégie maritime moderne : « *Qui contrôle la mer contrôle le commerce mondial, et qui contrôle le commerce mondial contrôle la puissance* » [Mahan, 1890].

CHAPITRE 5

CONTRÔLE DU TERRITOIRE: ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES

Focus sur l'exploitation et la gestion des ressources naturelles (minerais, hydrocarbures, ressources halieutiques) et leur rôle dans la souveraineté et la puissance économique des États côtiers.

Le contrôle du territoire est une question centrale dans les stratégies de puissance des États côtiers. Ce contrôle ne se limite pas à une maîtrise physique des terres et des zones maritimes, il concerne surtout l'exploitation et la gestion souveraine des ressources naturelles que ces territoires recèlent. Du sous-sol riche en minerais précieux, aux hydrocarbures offshore et aux ressources halieutiques abondantes, les États de la Côte Maritime disposent d'un potentiel économique colossal. Pourtant, nous ne pouvons-nous empêcher de noter les défis persistants qui entravent leur pleine exploitation : la dépendance à des acteurs étrangers, l'insuffisance des infrastructures, et les conflits d'intérêts internes.

Pour les États côtiers africains, le **contrôle effectif du territoire et de ses ressources** est un levier stratégique majeur pour renforcer leur souveraineté, assurer leur développement économique et répondre aux besoins de leurs populations.

A. Le sous-sol : une richesse qui attise les convoitises

Le sous-sol des États côtiers de l'Afrique de l'Ouest est l'un des plus riches du monde. Les **minerais précieux**, comme l'or, les diamants, la bauxite, et le fer, ainsi que les terres rares, sont des ressources essentielles pour l'économie mondiale.

Prenons le cas du **Ghana** et de la **Côte d'Ivoire**, qui sont aujourd'hui parmi les plus grands producteurs d'or en Afrique. Ces ressources, lorsqu'elles sont bien exploitées, peuvent devenir un **pilier économique** pour financer le développement à long terme. Toutefois, l'exploitation minière reste marquée par plusieurs défis :

- **L'influence étrangère excessive**, avec des multinationales qui extraient les ressources en laissant peu de bénéfices aux États ;
- La **précarité des exploitations artisanales**, souvent non réglementées, qui alimentent des circuits informels et fragilisent les économies locales ;

- Les **conflits communautaires** autour des zones d'exploitation, en particulier dans les régions frontalières où les populations locales se sentent spoliées.

Lors d'un voyage dans une région aurifère en Afrique de l'Ouest, nous avons été frappés par le contraste saisissant entre l'abondance des ressources et la pauvreté des populations locales. Un ancien chef de village nous avait confié : « *Notre sol est riche, mais nos vies sont pauvres. Les vraies richesses partent ailleurs* ». Cette phrase résume le paradoxe des pays riches en ressources naturelles mais pauvres en infrastructures et en politiques efficaces pour en tirer profit.

- **Conseil pratique** : Pour renforcer leur souveraineté, les États doivent **négocier des contrats équitables** avec les entreprises extractives, créer des fonds souverains pour réinvestir les revenus dans des projets d'infrastructures et de développement humain.

B. Les hydrocarbures offshore : une manne stratégique

La découverte et l'exploitation des hydrocarbures offshore dans le **golfe de Guinée** ont transformé les États côtiers en acteurs énergétiques majeurs. Le Nigeria, l'Angola, et plus récemment la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont vu leurs économies boostées par cette richesse. Cependant, cette manne énergétique soulève des **questions stratégiques essentielles** :

- Comment assurer une **exploitation souveraine et durable** des hydrocarbures ?
- Comment éviter la **malédiction des ressources**, qui pousse certaines économies à la corruption et à la dépendance ?

Le **contrôle des territoires maritimes** est ici un enjeu clé. Les **zones économiques exclusives (ZEE)** des États côtiers doivent être rigoureusement définies et protégées contre toute exploitation illégale par des acteurs extérieurs.

Un consultant en hydrocarbures nous avait résumé l'enjeu ainsi : « *Le problème, ce n'est pas d'avoir du pétrole, c'est de savoir à qui il profite* »

». Cette vérité rappelle l'urgence pour les États côtiers de **bâtir une gouvernance transparente et souveraine** autour de leurs ressources énergétiques.

- **Conseil pratique** : Les pays côtiers doivent renforcer leurs cadres légaux pour assurer une meilleure redistribution des revenus issus des hydrocarbures et investir dans des énergies alternatives pour préparer l'après-pétrole.

C. Les ressources halieutiques : un potentiel sous-exploité

Les étendues maritimes des États de la Côte Maritime abritent des **ressources halieutiques exceptionnelles**. La pêche constitue une **source de revenus vitale** pour des millions de personnes. Cependant, ce potentiel est menacé par plusieurs facteurs :

- La **surpêche industrielle** pratiquée par des flottes étrangères, souvent en violation des quotas de capture ;
- La **pêche illégale**, qui prive les États de milliards de dollars chaque année ;

- Le manque d'équipements modernes pour les pêcheurs locaux, qui limite leur capacité à exploiter durablement ces ressources.

Un responsable des pêcheurs au port de Cotonou racontait avec amertume : « *Nos eaux sont riches, mais nous sommes impuissants face aux grands navires étrangers. Ils prennent tout et ne laissent rien pour nos enfants* ». Cette réalité est une perte non seulement économique, mais aussi sociale, car elle prive les populations locales d'une source de subsistance essentielle.

- **Conseil pratique** : Les gouvernements doivent renforcer la surveillance maritime, imposer des quotas de pêche respectés par tous les acteurs et encourager des pratiques de pêche durable pour préserver ces ressources pour les générations futures.

D. Maîtriser les ressources : une question de souveraineté

Au final, le **contrôle du territoire** et de ses ressources naturelles est un enjeu de **souveraineté économique et géopolitique** pour les États de la Côte Maritime. Il ne s'agit pas simplement d'exploiter ces richesses, mais de le faire de manière **stratégique, durable et équitable**. Les

populations locales doivent être les premières bénéficiaires de cette exploitation, et les États doivent se doter des mécanismes nécessaires pour protéger leur patrimoine contre toute forme de pillage extérieur.

Car comme le disait Thomas Sankara : « *Celui qui ne contrôle pas ses ressources, ne contrôle pas son destin* » [Sankara, 1987]. Une vérité qui résonne aujourd’hui plus que jamais pour les États de la Côte Maritime.

CHAPITRE 6

ENJEUX DES FRONTIÈRES: BARRIÈRES À LEVER

Ce chapitre analyse des défis posés par le découpage territorial, la réglementation des échanges commerciaux, et la libre circulation dans un contexte d'intégration régionale.

L'histoire de l'Afrique moderne, marquée par le **découpage territorial hérité de la colonisation**, a laissé un legs complexe que les États africains n'ont cessé de subir. Les frontières, censées définir des espaces de souveraineté et d'autonomie, sont aujourd'hui devenues des **barrières à la libre circulation des biens, des personnes et des idées** dans un contexte d'intégration régionale. Ce paradoxe résulte de la difficulté des États africains à dépasser ces limites artificielles pour favoriser une **intégration économique et politique harmonieuse**.

Dans ce chapitre, nous allons analyser en profondeur les défis posés par ces frontières, tout en expliquant pourquoi leur flexibilisation est indispensable pour réaliser une **véritable unité régionale**. Nous nous appuierons sur des observations de terrain et des réflexions concrètes, pour proposer des pistes d'action aux États de la Côte Maritime et de l'AES.

A. Le découpage territorial : une blessure historique toujours ouverte

Le découpage des frontières africaines, résultat des conférences coloniales telles que celle de Berlin en 1885, a ignoré les **réalités culturelles, ethniques et sociales** des peuples africains. Les **communautés transfrontalières**, qui partageaient autrefois une histoire, une langue, et des coutumes communes, se sont retrouvées brutalement divisées entre plusieurs États. « *Ces États- nations hérités de la colonisation se trouvent dans une situation ambivalente, à la fois réelle et fictive, formelle et informelle* » [Sawadogo, 2003].

Lors des visites dans plusieurs régions frontalières, nous avons souvent été frappés par l'absurdité de ces lignes artificielles. Un chef traditionnel au nord du Togo disait avec amertume :

« *Ma famille est séparée entre le Togo et le Burkina Faso. Pour rendre visite à mes frères, je dois présenter un passeport* ». Cette situation illustre combien les **frontières actuelles freinent les dynamiques naturelles d'échange et de solidarité**.

Dans le contexte de l'intégration régionale, ces délimitations posent plusieurs problèmes :

- Elles **entravent la libre circulation** des personnes et des marchandises ;
- Elles alimentent des **tensions sociales et politiques** dans les zones frontalières ;
- Elles constituent des **barrières économiques** pour les États qui dépendent des échanges transfrontaliers.

Pour relever ce défi, il est crucial de promouvoir des politiques qui **réduisent la rigidité des frontières** et facilitent les interactions entre populations.

B. Les défis de la réglementation des échanges commerciaux

Les frontières africaines ne sont pas seulement physiques, elles sont aussi **bureaucratiques**. Les **douanes**, les **contrôles administratifs** et les **taxes frontalières** constituent autant de barrières invisibles qui ralentissent les échanges commerciaux. En Afrique de l'Ouest, les

petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent l'essentiel du tissu économique, sont les premières victimes de cette situation.

Un commerçant ivoirien rencontré à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Ghana nous avait raconté les déboires qu'il traverse chaque fois qu'il veut acheminer ses produits : **multiplication des contrôles, corruption, et taxation abusive.**

« *Chaque kilomètre coûte de l'argent, pas à cause du carburant, mais à cause des barrages et des douaniers* », nous avait-il expliqué. Cette **réglementation excessive** limite la compétitivité des économies régionales.

Pour favoriser un environnement commercial sain, il est indispensable de :

- **Simplifier les procédures douanières** pour réduire les coûts de transaction ;
- Mettre en place des **postes frontaliers unifiés**, où les contrôles sont coordonnés entre les pays voisins ;

- Renforcer les mécanismes de lutte contre la **corruption**, qui gangrène les échanges transfrontaliers.

Une intégration régionale ne peut réussir sans une **fluidification des flux économiques** entre les pays membres.

C. La libre circulation: un enjeu au cœur de l'intégration régionale

La **libre circulation des personnes et des biens** est l'un des piliers de toute intégration régionale. En Afrique de l'Ouest, les efforts pour mettre en place une telle liberté existent à travers des initiatives comme la **CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)**. Toutefois, dans la pratique, les résultats demeurent insuffisants.

Les populations des zones frontalières sont souvent les premières victimes des **rigidités administratives**. Les travailleurs transfrontaliers, les commerçants et même les étudiants font face à des **obstacles quotidiens** qui limitent leurs opportunités. Lors d'une rencontre avec un étudiant burkinabè à Accra, il nous avait expliqué que

les formalités pour s'inscrire dans une université ghanéenne étaient un parcours du combattant : « *On veut étudier ensemble, travailler ensemble, mais les papiers nous séparent encore* ».

Pour lever ces barrières, il est indispensable que les États membres de l'AECM et de l'AES adoptent des politiques communes :

- **Harmoniser les réglementations** relatives aux visas et permis de travail pour faciliter les déplacements ;
- Promouvoir des **cartes d'identité régionales** permettant une libre circulation effective ;
- Créer des **fonds de développement transfrontalier** pour soutenir les populations affectées.

D. Les frontières flexibles : une vision réaliste et stratégique

L'avenir des États de la Côte Maritime et du Sahel repose sur leur capacité à transformer leurs frontières en **points d'interaction** plutôt qu'en barrières. « *Il est nécessaire de refonder les États africains hérités de la colonisation à partir de nouvelles échelles territoriales afin de mieux faire face aux différents problèmes qui gênent la bonne*

*maîtrise des conditions actuelles de développement : l'enclavement, les frontières trop longues ou mal définies et le sous-développement des infrastructures de base » [IGUÉ, 2008]. Il ne s'agit pas de supprimer les frontières, mais de les **réinventer** comme des espaces de coopération et d'échange. Comme « **pays -frontière** », une notion de coopération transfrontalière, faite en 2000 par M. Alpha Oumar, ancien Président du Mali et ancien Président de la Commission de l'Union Africaine, désigne : « *Toute concertation visant à renforcer et développer les rapports de bon voisinage entre collectivités ou autorités territoriales frontalières relevant de deux ou plusieurs États membres, ainsi que la conclusion des accords et arrangements nécessaire à cette fin* ». Cette coopération se présente sous deux formes : **La coopération transfrontalière d'initiative locale**, où s'expriment des formes « d'intégration par le bas », et **la coopération transfrontalière de grande envergure**. Le **modèle de Schengen en Europe**, bien qu'imparfait, offre un exemple inspirant d'intégration régionale.*

Nous plaidons pour une approche pragmatique où les frontières africaines deviennent des **passerelles économiques et sociales**. Car,

comme le disait Julius Nyerere : « *L'intégration n'est pas une option, c'est une nécessité* » [Nyerere, 1979]. Les États de l'AECM et de l'AES doivent s'engager dans cette voie pour assurer un avenir plus intégré, prospère et solidaire.

CHAPITRE 7

ENJEUX DES POPULATIONS: FACTEURS DE PUISSANCE

Ce chapitre explore comment la diversité linguistique et culturelle, ainsi que les liens de solidarité communautaire, peuvent être transformés en atouts stratégiques pour l'intégration régionale.

Lorsque l'on parle de puissance stratégique dans un contexte régional, on a souvent tendance à mettre en avant les ressources naturelles, les capacités militaires ou la position géographique des États. Mais **la véritable force d'une région repose avant tout sur ses populations**, leur diversité, leur solidarité et leur capacité à transformer leurs différences en atouts stratégiques. Les États de l'Alliance des États du Sahel (AES) et de la Côte Maritime (AECM) disposent d'un potentiel humain inégalé, une richesse souvent sous-exploitée. La diversité linguistique, culturelle et communautaire, loin d'être une faiblesse comme certains le pensent, peut devenir une **puissance catalytique** pour l'intégration régionale.

A. La diversité linguistique : un pont entre les nations

L'Afrique de l'Ouest est souvent qualifiée de **continent des langues**. Dans cette région, on recense des centaines de langues et de dialectes, avec des groupes majeurs comme le **dioula**, le **haoussa**, le **bambara**, le **wolof**, et tant d'autres. Plutôt que de voir cette diversité comme un obstacle, elle doit être considérée comme un **outil stratégique pour la coopération**. Les langues créent des ponts culturels entre des

populations séparées par des frontières artificielles mais unies par une histoire commune.

Par exemple, dans la région frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire, le dioula est une **langue d'intégration naturelle** qui facilite les échanges commerciaux et sociaux. Lorsque nous nous sommes rendus dans ces zones, nous avons été frappés par la fluidité des interactions entre les populations locales, bien que ces zones soient officiellement réparties entre plusieurs pays. Un commerçant nous a expliqué : « Ici, la frontière ne veut rien dire. Le dioula, c'est notre passeport ». Cette réalité souligne que **la langue est une force liant les peuples** et facilitant la **mobilité régionale**.

Pour transformer cette diversité linguistique en atout stratégique, nous recommandons que :

- Les langues transnationales soient **institutionnalisées dans l'éducation et les administrations locales** pour favoriser la coopération interrégionale.

- Des **programmes d'échange linguistique** soient mis en place pour renforcer les compétences en langues locales et renforcer la communication entre États voisins.

B. La solidarité communautaire : un tissu social résilient

L'un des plus grands atouts des populations des États de l'AES et de l'AECM est leur **forte solidarité communautaire**. Les communautés transfrontalières ont maintenu des **liens de solidarité ancestrale**, même en période de crise. Cette solidarité repose sur des valeurs telles que l'entraide, le partage et la cohabitation pacifique, autant de facteurs qui peuvent être transformés en **leviers stratégiques** pour une intégration régionale plus solide.

Dans les villages frontaliers entre le Niger, le Nigeria et le Bénin, par exemple, nous observons encore des réseaux d'entraide qui permettent aux populations de surmonter les difficultés économiques. Les récoltes sont partagées, les ressources mises en commun, et les traditions festives maintiennent des liens sociaux forts. En dépit des frontières, ces populations fonctionnent comme un **espace unifié**.

Cette solidarité est un rempart contre les crises internes et externes, mais elle reste sous-exploitée dans les stratégies politiques et économiques.

Nous préconisons donc la mise en place de **projets communautaires transfrontaliers** visant à renforcer cette dynamique :

- Création de **coopératives agricoles et artisanales transfrontalières** ;
- Développement de **fonds de solidarité régionale** pour soutenir les populations en temps de crise (sécheresse, inondation, insécurité).

C. La culture comme levier d'intégration et de puissance

La culture est un **vecteur de puissance douce** qui peut servir d'instrument d'intégration régionale. Les peuples des États de l'AES et de l'AECM partagent une riche **tradition culturelle**, que ce soit à travers les arts, la musique, la danse ou les coutumes. Des festivals comme ceux de **Masa à Abidjan** ou les **cérémonies traditionnelles**

transfrontalières rassemblent chaque année des milliers de personnes de pays différents, créant ainsi des espaces d'échange et d'émulation.

Dans une assistance à une cérémonie traditionnelle commune entre des populations du nord du Bénin et du Nigeria. Le chef de village avait déclaré : « *La danse et les tambours ne connaissent pas de frontières* ».

Ce moment nous avait rappelé combien que la **culture peut rassembler là où la politique divise**.

Afin de renforcer ce potentiel, nous proposons que :

- Les États organisent des **festivals régionaux** pour promouvoir les arts et la culture partagés entre les pays membres de l'AES et de l'AECEM ;
- La **production culturelle commune** (films, livres, musiques) soit encouragée pour mettre en valeur les similitudes historiques et culturelles.

D. La jeunesse : moteur de puissance future

Somme toute, il est impossible de parler des populations sans évoquer la **jeunesse africaine**, qui représente plus de **60 % de la population**

dans certains pays de la région. Cette jeunesse dynamique, créative et résiliente, est un atout considérable pour l'avenir des États de l'AES et de l'AECM. Mais encore faut-il que cette force soit canalisée et utilisée à bon escient.

Nous adressons ici directement aux dirigeants : **l'investissement dans la jeunesse n'est pas une option, mais** une impérative stratégie. La mise en place de programmes « d'éducation transfrontalier », de projets de formation professionnelle régionaux et de bourses d'études partagées, pourrait donner naissance à une nouvelle **génération de leaders régionaux**.

Comme l'a si bien dit Nelson Mandela : « *L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde* » [Mandela, 1994]. Dans ce contexte, nous recommandons :

- La création de **centres régionaux de formation professionnelle** pour renforcer les compétences dans les secteurs clés ;
- La promotion d'échanges éducatifs pour renforcer les liens entre jeunes des États membres.

E. Transformer les populations en facteur de puissance

Les populations des États de l'AES et de l'AECM représentent un potentiel immense qui, une fois mobilisé, peut devenir un **vecteur de puissance et d'intégration régionale**. Leur diversité linguistique et culturelle, leurs liens communautaires et leur dynamisme sont des **atouts stratégiques** pour construire une région unie, prospère et influente. Il appartient aux dirigeants de transformer cette richesse humaine en levier de développement et d'influence.

CHAPITRE 8

ENJEUX DE LA JEUNESSE : FORCE DE TRAVAIL ET BOMBE SOCIALE À RETARDEMENT

Ce chapitre analyse la jeunesse comme atout pour le développement économique et comme défi face au chômage, à la migration, et aux influences radicales.

L' Afrique de l'Ouest, en particulier les États membres de l'AES (Alliance des États du Sahel) et de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime), est aujourd'hui confrontée à un paradoxe démographique majeur : la **jeunesse**. Avec plus de **60 % de sa population âgée de moins de 25 ans**, cette région possède une **ressource humaine inestimable** qui pourrait devenir le moteur de sa transformation économique. Toutefois, cette même jeunesse représente une **bombe sociale à retardement** si elle reste marginalisée par le chômage, la pauvreté et les influences radicales.

Au cours de nos recherches, nous avons eu l'occasion d'échanger avec de nombreux jeunes dans ces pays : des étudiants brillants sans perspective d'emploi, des jeunes artisans sans accès aux financements, ou encore des migrants épuisés après avoir traversé des frontières hostiles. Leurs histoires nous ont profondément marqué. Elles illustrent à quel point une jeunesse, censée être une **puissance en devenir**, peut constituer une **source potentielle d'instabilité**.

A. La jeunesse comme force de travail : un atout stratégique

La jeunesse africaine est **dynamique, innovante et résiliente**. Dans un contexte où les pays occidentaux font face à un vieillissement de la population, l'Afrique de l'Ouest a la chance de disposer d'une **main-d'œuvre jeune et abondante**. Cet avantage démographique peut devenir un véritable levier de croissance, lorsque cette population est bien formée et exploitée efficacement.

Cependant, ce potentiel reste largement sous-utilisé. Le taux de chômage chez les jeunes oscille entre **30 % et 60 %** selon les pays, avec des réalités encore plus alarmantes dans les zones rurales et périurbaines. L'absence d'emplois formels et des conditions favorables pour l'entrepreneuriat pousse une grande partie de cette jeunesse à l'émigration vers l'Europe ou vers le secteur informel, souvent précaire et non réglementé.

Prenons l'exemple de la Côte d'Ivoire, où nous avons rencontré de jeunes entrepreneurs tentant de lancer leurs activités avec des moyens limités. L'un d'eux, un jeune charpentier de Bouaké, disait : « *Nous*

avons les idées, nous avons la force de travailler, mais personne ne nous aide à nous équiper ». Cette phrase résume un défi majeur : **l'absence de politiques de soutien à la jeunesse.**

Pour exploiter cette force de travail, il est urgent de :

- Investir dans des **programmes de formation professionnelle** adaptés aux besoins du marché ;
- Faciliter l'accès des **crédits** aux jeunes pour le financement de leurs projets ;
- Promouvoir des **partenariats public-privé** pour la création d'emplois durables.

Comme le disait John F. Kennedy : « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ». Si l'État donne aux jeunes les outils nécessaires, ils peuvent devenir des acteurs majeurs du développement économique.

B. La jeunesse face au chômage et à la migration : une bombe sociale à retardement

Lorsque la jeunesse est livrée à elle-même, sans emploi ni espoir d'avenir, elle devient une **poudrière sociale ou horde incontrôlable**.

Dans les quartiers défavorisés de Dakar, Abidjan ou Bamako, nous avons rencontré des jeunes qui, faute d'alternatives, envisagent la migration comme la seule voie de salut. Ces jeunes, souvent surdiplômés ou qualifiés, se lancent dans des parcours dangereux, traversant le Sahel, la Libye, ou la Méditerranée au risque de leur vie.

La migration clandestine est un symptôme éloquent de la **désespérance des jeunes**. Selon un rapport de l'OIM (2022), près de **20 000 migrants africains** ont péri en mer au cours des dix dernières années. Une statistique insoutenable qui nous rappelle l'urgence d'agir.

Les **facteurs sous-jacents** de cette situation sont nombreux :

- Le manque d'emplois stables ;
- L'insuffisance des infrastructures éducatives et de formation ;

- L'absence de politiques régionales d'accompagnement des jeunes.

Il est crucial de proposer des **solutions alternatives** pour retenir cette jeunesse et lui offrir des perspectives sur place. Voici quelques actions concrètes que je propose :

- Création de **zones économiques spéciales** destinées à l'emploi des jeunes dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'industrie et les technologies ;
- Mise en place de **programmes d'échanges régionaux** pour encourager la mobilité intra-africaine des travailleurs qualifiés.

C. La jeunesse face aux influences radicales : un terrain fertile pour l'extrémisme

Un autre danger qui menace cette jeunesse est sa **vulnérabilité face aux influences radicales**. Dans des régions fragilisées par la pauvreté et l'absence de l'État, les **groupes extrémistes** profitent du vide pour recruter. Le Sahel en est l'exemple parfait : des jeunes sans emploi, sans perspectives, deviennent des proies faciles pour ces organisations qui

leur offrent un salaire, un sentiment d'appartenance, et parfois une illusion de justice.

Lors de nos recherches dans des villages du Mali et du Burkina Faso, nous avons rencontré des familles qui avaient perdu leurs enfants au profit de ces groupes. Le père d'un jeune nous avait confié : « *Il est parti parce qu'il pensait qu'ils étaient sa seule chance de survie* ». Cette phrase montre que **l'absence d'opportunités économiques et sociales** est l'un des premiers facteurs d'embrigadement.

Face à cette menace, il est indispensable d'agir en amont :

- **Renforcer la présence de l'État** dans les zones reculées pour offrir des alternatives aux jeunes ;
- Investir dans des **programmes d'éducation et de sensibilisation** pour contrer les discours extrémistes ;
- Promouvoir des **emplois décents et des projets communautaires** pour réintégrer les jeunes.

Comme l'a si bien dit Amartya Sen : « *La pauvreté n'est pas seulement un manque de revenus, c'est aussi un manque de libertés et*

d'opportunités » [Sen, 1999]. Offrir des opportunités réelles à la jeunesse est la meilleure manière de la préserver des influences nocives.

D. Transformer la jeunesse en moteur de développement

La jeunesse des États de l'AES et de l'AECM est une **ressource stratégique** pour l'avenir. Elle peut être la force qui bâtira des États prospères et unis, ou la faiblesse qui plongera ces nations dans l'instabilité. Tout dépend des choix politiques et stratégiques qui seront faits aujourd'hui.

Donner aux jeunes les outils pour réussir, c'est investir dans un avenir stable et épanouissant pour toute la région. La jeunesse est la clé : ignorée, elle explose ; valorisée, elle transforme le monde.

CHAPITRE 9

NÉCESSITÉ D'UNE VISION STRATÉGIQUE COMMUNE

Ce chapitre propose une réflexion sur la création d'une vision partagée autour des valeurs universelles de liberté, de justice et de souveraineté.

Le développement durable et la stabilité des États de l'AES (Alliance des États du Sahel) et de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime) passent irrévocablement par l'élaboration d'une **vision stratégique commune**. Face aux multiples défis contemporains, fragmentation géopolitique, insécurité, inégalités sociales, et pressions extérieures, la région doit s'engager dans un projet commun qui repose sur trois valeurs fondamentales : **la liberté, la justice et la souveraineté**. Ces valeurs, universelles et intemporelles, peuvent servir de **socle idéologique et pratique** pour l'avenir des États concernés.

Ce chapitre a pour ambition de proposer une réflexion détaillée sur la nécessité d'une telle vision, en partant d'expériences réelles et en formulant des recommandations concrètes pour que cette vision devienne un **projet politique et stratégique** partagé par tous.

A. L'urgence d'une vision partagée : la région face aux défis actuels

Les États de l'AES et de l'AECM sont confrontés à des **défis multiples** qui transcendent leurs frontières respectives. L'insécurité, amplifiée par le terrorisme et le crime transnational, fragilise les structures étatiques. Les crises économiques récurrentes aggravent les inégalités sociales, tandis que la pression des puissances étrangères sur les ressources naturelles compromet la **souveraineté économique**. Dans un tel contexte, l'absence de coordination et de vision commune constitue une faiblesse majeure.

Il est urgent que ces pays se détachent des logiques de cloisonnement pour adopter une **approche collective et solidaire**. Comme l'affirmait Kwame Nkrumah : « *L'unité africaine est la seule voie vers la liberté et la prospérité* » [Nkrumah, 1963]. Cette vision de l'unité doit être réactualisée à l'aune des réalités contemporaines :

l'intégration régionale n'est plus un choix, mais une obligation pour affronter les défis collectivement.

Lors de nos rencontres avec des experts et responsables politiques, nous avons souvent entendu la même question : « Comment pouvons-nous collaborer alors que nos intérêts semblent divergents ? » La réponse est simple : **aucun État ne peut affronter seul les menaces modernes.** Une vision commune, fondée sur des valeurs claires, est le seul moyen de réconcilier les différences et d'harmoniser les intérêts.

B. La liberté : un principe au service de la souveraineté

La **liberté**, qu'elle soit politique, économique ou sociale, est une condition fondamentale de toute stratégie commune. Les États de la région doivent défendre leur liberté face aux influences extérieures qui cherchent à dicter leurs choix stratégiques. Cette liberté ne signifie pas un repli sur soi, mais une **affirmation de la souveraineté nationale et collective.**

Par exemple, dans le domaine économique, les ressources naturelles doivent être exploitées dans l'intérêt des populations locales. Lors de nos visites des régions riches en hydrocarbures et en minerais, nous avons constaté que les populations locales de ces régions, vivent dans

une pauvreté extrême. Pourquoi ? Parce que l'absence de vision commune a laissé place à des contrats désavantageux signés sous pression extérieure.

- **Proposition concrète** : Les États doivent élaborer une **politique commune de gestion des ressources**, en créant un cadre juridique et économique harmonisé pour négocier collectivement avec les multinationales. La liberté passe par la **maîtrise économique**.

C. La justice : pilier de la cohésion sociale et politique

La **justice** est un autre pilier indispensable pour asseoir une vision commune. Il ne peut y avoir de stabilité sans **justice sociale**, ni de coopération régionale sans équité entre les populations et les États. Trop souvent, des inégalités criantes entre régions frontalières et centres urbains alimentent les tensions.

Les populations des zones transfrontalières se sentent **délaissées par leurs gouvernements**. Des villages isolés du Sahel, par exemple, manquent d'écoles, de centres de santé, et d'infrastructures de base.

Cette injustice crée un terreau fertile pour les mouvements extrémistes et les conflits sociaux.

- **Recommandation** : Mettre en place des **programmes régionaux de développement** axés sur les régions frontalières pour réduire les disparités. La justice doit être la boussole qui guide les stratégies d'intégration.

D. La souveraineté : un outil d'affirmation collective

La souveraineté ne doit pas être comprise comme une idée purement nationale, mais comme un **outil collectif** pour résister aux pressions géopolitiques. Aujourd'hui, les puissances étrangères rivalisent pour le contrôle des ressources et des routes commerciales stratégiques de la région. Cette compétition expose les États de l'AES et de l'AECM à des influences économiques et militaires parfois contradictoires.

Pour défendre leur souveraineté, les États doivent agir ensemble. Nous proposons donc la création d'une **plateforme commune de défense des intérêts stratégiques** de la région. Cela passe par :

- Une **coopération militaire et sécuritaire accrue** pour protéger les frontières et les ressources communes.
- Une **diplomatie unifiée** pour négocier avec les grandes puissances et les organisations internationales.

Comme le disait Nelson Mandela : « *La souveraineté d'un peuple ne se marchande pas, elle se défend* » [Mandela, 1995].

E. Transformer la vision en réalité: un projet politique collectif

La création d'une vision stratégique commune repose sur un **leadership fort et éclairé**, capable d'inspirer les populations et de transcender les clivages nationaux. Ce projet doit être porté par les dirigeants, mais aussi par la **société civile, la jeunesse et les acteurs économiques**. L'intégration ne se décrète pas, elle se construit avec la participation de tous.

En proposant cette vision partagée autour des valeurs de liberté, de justice et de souveraineté, les États de l'AES et de l'AECM peuvent jeter les bases d'une **nouvelle ère de coopération et de prospérité**.

Une vision qui ne serait pas imposée de l'extérieur, mais construite par
et pour les peuples de la région.

CHAPITRE 10

DÉFIS STRATÉGIQUES: NATIONALISME VERSUS FÉDÉRALISME

Ce chapitre examine les tensions entre des approches nationalistes et fédéralistes, et les leçons des échecs passés des clubs de Casablanca et de Monrovia.

L'opposition entre **nationalisme** et **fédéralisme** constitue l'un des défis les plus profonds que rencontrent les États africains, et plus particulièrement ceux de l'AES (Alliance des États du Sahel) et de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime). Cette tension n'est pas nouvelle ; elle plonge ses racines dans l'histoire politique du continent, marquée par des initiatives d'unité avortées et des aspirations contradictoires entre souveraineté nationale et solidarité régionale. Pour mieux comprendre ces défis stratégiques, il est essentiel d'étudier les dynamiques actuelles, tout en tirant des leçons des échecs du passé, notamment des **clubs de Casablanca et de Monrovia**.

A. Le nationalisme : un obstacle à l'intégration régionale ?

Le **nationalisme**, porté par le désir de souveraineté nationale, s'est affirmé comme une réaction légitime à la domination coloniale. Il a permis aux nations africaines d'accéder à l'indépendance politique et de se reconstruire en tant qu'États souverains. Mais ce même nationalisme est parfois devenu un frein à la **coopération régionale**. Dans la quête de protection des intérêts nationaux, certains dirigeants

ont privilégié des politiques étroitement centrées sur leur pays, au détriment d'une vision collective.

Lors de nos entretiens avec des experts politiques, nous avons souvent entendu cette critique : « **Le nationalisme divise là où il devrait unir.**

» En définitive, si chaque État cherche à préserver uniquement sa souveraineté sans considérer les bénéfices d'une union, la région ne pourra jamais relever les défis communs tels que l'insécurité, la pauvreté ou le sous-développement.

Prenons l'exemple des négociations commerciales en Afrique de l'Ouest. Chaque pays impose ses propres tarifs douaniers, ce qui crée des **barrières économiques** inutiles. Un producteur agricole béninois nous disait avec amertume : « *Pourquoi dois-je payer autant pour vendre mon maïs au Ghana alors que nous sommes voisins ?* » Cette situation résulte d'une vision nationaliste limitée.

- **Proposition** : Les États doivent adopter une **politique régionale concertée** qui reconnaît que l'intégration économique et politique est un **levier de puissance collective**. Le nationalisme ne doit pas être un

frein, mais un moteur pour **renforcer la position régionale** face aux puissances étrangères.

B. Le fédéralisme : un modèle d'avenir ?

À l'opposé du nationalisme, le **fédéralisme** propose une vision d'intégration où les États membres délèguent une partie de leur souveraineté à des institutions communes pour relever les défis partagés. Cette approche a été défendue dès les premières années des indépendances africaines, mais elle a échoué, en partie à cause des divergences politiques entre les **clubs de Casablanca et de Monrovia**.

Le **club de Casablanca**, mené par des leaders comme **Kwame Nkrumah** et **Gamal Abdel Nasser**, prônait une **union politique immédiate et fédérale** pour le continent africain. En face, le **club de Monrovia**, composé d'États comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, défendait une approche plus prudente et graduelle de la coopération. Finalement, ces visions contradictoires ont précipitamment conduit à l'échec de l'intégration politique, laissant place à une coopération **limitée et fragmentée**.

L'échec du fédéralisme ne doit pas être perçu comme une fatalité. Aujourd'hui, la réalité des défis exige une nouvelle réflexion sur ce modèle. Les États de l'AES et de l'AECM pourraient envisager un **fédéralisme économique et sécuritaire progressif**, fondé sur des principes clairs :

- **Mutualisation des ressources** pour développer les infrastructures communes (ports, chemins de fer, énergies) ;
- **Harmonisation des politiques de sécurité** pour lutter contre le terrorisme et le crime transnational ;
- **Solidarité économique** pour financer des projets de développement dans les régions défavorisées.

C. Tirer les leçons des échecs passés

L'histoire des clubs de Casablanca et de Monrovia nous enseigne que **l'intégration régionale ne peut réussir sans volonté politique forte et cohérente**. Les tensions entre nationalisme et fédéralisme ont souvent été alimentées par des intérêts égoïstes et une méfiance mutuelle. Pourtant, les enjeux actuels tels que : l'insécurité, l'économie

mondiale, les changements climatiques, dépassent les capacités individuelles des États.

Un politologue burkinabè, rencontré lors d'un colloque, nous avait dit :

« Les divisions d'hier ne doivent pas détruire nos espoirs de demain.

Le fédéralisme africain est possible si nous le réinventons. » Cette phrase illustre la réalité suivante : échouer une fois ne signifie pas qu'il ne faut pas réessayer.

- **Conseil** : Les dirigeants actuels doivent repenser le fédéralisme non pas comme une perte de souveraineté, mais comme un **outil d'affirmation collective** permettant de renforcer leur position à l'échelle internationale.

D. Nationalisme et fédéralisme : trouver l'équilibre

Le défi n'est pas de choisir entre nationalisme et fédéralisme, mais de **trouver un équilibre pragmatique** entre ces deux approches. Le nationalisme peut coexister avec une intégration fédérale si les États reconnaissent que leur souveraineté ne sera pas diminuée, mais renforcée par une action collective.

Par exemple, l'Union Européenne, bien que perfectible, a montré qu'il est possible d'associer des **intérêts nationaux** à une **structure fédérale**. Les États de l'AES et de l'AECM pourraient s'inspirer de ce modèle en créant des **institutions communes flexibles**, qui respectent les identités nationales tout en favorisant une vision partagée.

E. Construire une nouvelle vision commune

Les tensions entre nationalisme et fédéralisme ne doivent pas être perçues comme des obstacles insurmontables, mais comme des **opportunités de réinvention**. Une vision commune, fondée sur un fédéralisme adapté aux réalités africaines, peut-être la clé pour résoudre les défis contemporains.

Les États de l'AES et de l'AECM doivent ainsi être guidés par une conviction simple : **l'union est notre force, la division notre faiblesse**.

CHAPITRE 11

CHOIX STRATÉGIQUE POUR UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

*Ce chapitre propose des pistes pour une gouvernance axée sur
l'émancipation des peuples et une collaboration respectueuse des*

Face aux bouleversements politiques, sociaux et économiques qui traversent les États de l’AES (Alliance des États du Sahel) et de l’AECM (Alliance des États de la Côte Maritime), il est urgent de penser une **gouvernance démocratique renouvelée**, centrée sur l’émancipation des peuples et le respect des souverainetés nationales. Une gouvernance qui ne serait pas seulement un exercice institutionnel, mais un véritable choix stratégique permettant de réconcilier état de droit, responsabilité collective et collaboration régionale. **Les peuples africains aspirent à une gouvernance qui répond à leurs besoins fondamentaux, tout en préservant leur identité et leur souveraineté.**

« La démocratie, ce n’est pas seulement voter tous les cinq ans. C’est nous donner la possibilité de participer à la décision politique chaque jour », nous disait avec conviction, un jeune activiste à Ouagadougou. Ces paroles résonnent avec force, car elles posent une question fondamentale : **Quelle gouvernance pour émanciper les peuples tout en respectant les souverainetés nationales ?** Ce chapitre propose des

réflexions et des solutions pour une gouvernance capable de relever ce défi complexe.

A. Une gouvernance démocratique axée sur l'émancipation des peuples

L'émancipation des peuples commence par une **inclusion politique véritable**, où chaque citoyen, chaque groupe communautaire, et chaque organisation civile peut participer au processus décisionnel. Aujourd'hui, les États africains font face à une contradiction majeure : des **institutions démocratiques formelles**, mais une **exclusion réelle** des citoyens dans la prise de décision. Les élections périodiques, si essentielles soient-elles, ne suffisent pas à créer une gouvernance participative.

Lors d'un séjour au Mali, nous avons rencontré une communauté villageoise qui, malgré des difficultés économiques, avait réussi à organiser des assemblées populaires pour décider collectivement des priorités locales. Cette expérience montre que **l'émancipation passe par la participation directe**, même à une échelle locale.

- **Conseil pratique:** Pour renforcer cette dynamique, les États doivent encourager des **mécanismes de participation communautaire**. La création de conseils citoyens locaux, consultés régulièrement sur les politiques publiques, permettrait d'impliquer les populations dans le processus démocratique.

Une gouvernance émancipatrice repose aussi sur l'éducation. Comme le disait Nelson Mandela: « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » [Mandela, 1994]. Sans éducation, la démocratie reste une illusion. **L'éducation civique**, notamment, doit être au cœur des programmes scolaires pour former des citoyens responsables, capables de demander des comptes à leurs dirigeants.

B. La collaboration régionale dans le respect des souverainetés nationales

L'intégration régionale ne peut réussir sans une **collaboration respectueuse des identités et des souverainetés nationales**. Trop souvent, les projets régionaux échouent parce qu'ils sont perçus comme des atteintes à la souveraineté des États. Pourtant, une gouvernance

démocratique et collaborative peut trouver un équilibre entre **intérêts nationaux et intégration régionale**.

Prenons l'exemple de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Cette organisation a permis une **harmonisation économique**, tout en respectant les spécificités nationales. Pourtant, des tensions subsistent parce que certains pays craignent une perte de souveraineté dans la décision économique. Pour surmonter ces réticences, les dirigeants doivent adopter une **approche pragmatique**, basée sur des principes clairs :

- Le respect des **décisions souveraines** de chaque État ;
- La mise en place de **mécanismes de consultation et de consensus** pour toutes les initiatives régionales.

Au cours de nos discussions avec des responsables politiques au Sénégal, un ministre nous avait expliqué : « *Notre intégration régionale ne doit pas être perçue comme une menace, mais comme un moyen d'affirmer notre souveraineté à l'échelle internationale* ». Cette

perspective est essentielle : **la collaboration régionale n'affaiblit pas les États, elle les renforce collectivement.**

C. Le rôle des institutions: piliers de la gouvernance démocratique

Une gouvernance démocratique repose sur des **institutions fortes, transparentes et résilientes**. Les États de l'AES et de l'AECM doivent renforcer leurs institutions pour assurer l'état de droit, la transparence et la lutte contre la corruption. Nous voyons plusieurs exemples où des institutions affaiblies ont laissé place à des régimes autoritaires ou à des crises politiques prolongées.

- **Proposition concrète** : Les États doivent créer des **organes indépendants de surveillance**, chargés de contrôler l'action des gouvernements et de garantir la transparence des processus électoraux et budgétaires.

Nous avons observé dans un pays où des élections sont contestées, la création d'une **commission électorale indépendante et inclusive** avait permis de rétablir la confiance des citoyens dans le processus

démocratique. C'est la preuve que des institutions solides peuvent réconcilier le peuple avec ses dirigeants.

D. Une gouvernance démocratique ancrée dans les réalités locales

La démocratie ne peut être un modèle importé. Elle doit être **ancrée dans les réalités culturelles et historiques** des peuples africains. Comme le disait Amadou Hampâté Bâ : « *En Afrique, chaque vie est une bibliothèque qui s'ignore* » [Bâ, 1960]. Les modèles traditionnels de gouvernance communautaire peuvent enrichir la démocratie moderne.

Par exemple, les structures traditionnelles comme les conseils des anciens ou les assemblées communautaires ont longtemps joué un rôle essentiel dans la résolution des conflits et la gestion des ressources locales. Ces mécanismes peuvent être intégrés dans la gouvernance moderne pour créer un système plus adapté aux besoins des populations.

- **Recommandation** : Promouvoir une **décentralisation effective**, où les collectivités locales disposent de réelles marges de manœuvre pour décider des politiques qui concernent leur développement.

E. Le leadership visionnaire: moteur de la gouvernance démocratique

En somme, la gouvernance démocratique exige un **leadership éclairé et visionnaire**. Les dirigeants doivent incarner les valeurs de transparence, d'humilité et de service à la nation. Un leadership qui place les intérêts des peuples au-dessus des ambitions personnelles est la condition indispensable pour rétablir la confiance.

Lorsque nous parlons de leadership, nous pensons à des figures comme Thomas Sankara, qui disait : « *Je veux que les gens se souviennent de moi comme quelqu'un dont la vie a servi les autres* ». Le modèle de gouvernance que nous proposons doit être guidé par cet esprit de **sacrifice et de vision collective**.

F. Construire une gouvernance démocratique pour demain

Le choix d'une gouvernance démocratique est un choix stratégique pour les États de l'AES et de l'AECM. Une gouvernance qui libère les peuples, renforce les institutions et respecte les souverainetés nationales. En mettant l'accent sur la participation, l'éducation, la collaboration et le leadership, cette vision peut devenir une réalité pour une Afrique plus unie et émancipée.

CHAPITRE 12

STRATÉGIE D'AUTODÉTERMINATION DES PEUPLES

Évaluation des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à l'autodétermination et au renforcement des institutions locales.

L'autodétermination des peuples constitue un **principe fondamental**, souvent proclamé mais rarement mis en pratique dans sa dimension la plus profonde et la plus inclusive. Pour les États de l'AES (Alliance des États du Sahel) et de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime), il est primordial d'évaluer les **forces, faiblesses, opportunités et menaces** (analyse SWOT) de cette autodétermination afin d'en faire une stratégie réaliste, efficace et durable. Le renforcement des **institutions locales** doit être au cœur de ce processus, car elles incarnent la proximité avec les citoyens et garantissent une gouvernance adaptée aux besoins réels des populations.

Au cours de recherches dans certaines zones rurales du Burkina Faso, nous avons vu et assisté des villageois, organisés autour de comités communautaires, décidaient collectivement des projets prioritaires : la construction d'écoles, de puits ou de centres de santé. Ce modèle simple mais puissant, démontre que l'**autodétermination commence localement**, avec des populations qui reprennent le contrôle de leur destin.

A. Les forces de l'autodétermination : des peuples acteurs de leur avenir

L'autodétermination repose sur la capacité des peuples à **décider librement de leur avenir politique, économique et social**. Dans un contexte africain où les frontières ont été imposées par la colonisation, ce principe offre une voie vers la **reconquête de la souveraineté collective**. Les populations locales, lorsqu'elles sont consultées et impliquées, deviennent de véritables acteurs du développement.

- **Force de mobilisation communautaire** : Les solidarités traditionnelles et les structures communautaires sont des atouts majeurs. Lors d'une mission au nord du Niger, nous avons observé comment des associations locales avaient réussi à créer des systèmes d'irrigation collective pour lutter contre la sécheresse. Ces initiatives montrent que **l'autodétermination renforce la capacité d'action des peuples**.
- **Valorisation des identités locales** : L'autodétermination permet aux peuples de défendre leurs identités culturelles et

sociales. Elle offre un cadre pour la promotion des langues locales, des pratiques traditionnelles et des savoirs ancestraux. Comme le disait Amadou Hampâté Bâ, « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » [Bâ, 1960].

B. Les faiblesses: obstacles à une réelle autodétermination

Malgré son potentiel, l'autodétermination des peuples est confrontée à plusieurs faiblesses structurelles. Le premier obstacle est **l'absence d'institutions locales solides et transparentes** capables de porter ce processus.

- **Faiblesse des institutions locales:** Dans de nombreux États de l'AES et de l'AECM, les collectivités locales manquent de ressources financières, humaines et techniques pour exercer leurs missions.
- **Centralisation excessive:** Les gouvernements nationaux concentrent encore l'essentiel du pouvoir, ce qui limite l'autonomie des régions et des communes. Cette centralisation

freine la capacité des populations à participer activement au développement local.

- **Manque de confiance** : La corruption et le clientélisme ont érodé la confiance des populations envers leurs dirigeants. Pour que l'autodétermination soit effective, il est impératif de **rétablir cette confiance** à travers des politiques transparentes et inclusives.

C. Les opportunités : tirer parti de l'autodétermination

L'autodétermination offre des opportunités majeures pour renforcer les institutions locales et assurer un développement plus équitable et durable. Voici quelques axes stratégiques pour concrétiser ces opportunités :

- **Décentralisation effective** : Les États doivent adopter des politiques de décentralisation permettant aux collectivités locales de disposer des **ressources nécessaires** pour leur développement. Cela inclut des transferts budgétaires et la formation des agents locaux.

- **Promotion de la gouvernance participative** : L'implication des citoyens dans la prise de décision doit être une priorité. La création de **conseils citoyens locaux** peut favoriser cette participation en donnant une voix aux populations marginalisées.
- **Utilisation des technologies** : Le numérique peut jouer un rôle clé dans le renforcement des institutions locales. Des plateformes en ligne permettent d'améliorer la transparence, de suivre les projets de développement et de faciliter le dialogue entre les gouvernements locaux et les citoyens.

L'occasion nous a été offerte de visiter une municipalité au Ghana qui utilise une application mobile pour recueillir les plaintes et les suggestions des habitants. Cette innovation a permis de rétablir une **relation de confiance** entre les autorités locales et la population.

D. Les menaces : risques et entraves à l'autodétermination

Malgré ses opportunités, l'autodétermination est exposée à des menaces externes et internes qui risquent de compromettre sa réussite.

- **Pressions extérieures** : Les puissances étrangères continuent d'exercer une influence économique et politique sur les États africains. Cela limite la capacité des peuples à décider librement de leur avenir.
- **Conflits internes** : Les tensions ethniques et politiques, souvent exacerbées par des manipulations, constituent une menace sérieuse. Si l'autodétermination n'est pas encadrée par des institutions solides, elle peut conduire à des divisions internes.
- **Détournement des ressources locales** : Dans certaines régions, les ressources naturelles profitent à des intérêts privés ou étrangers, au détriment des populations locales. Pour contrer cela, il est essentiel de renforcer les cadres légaux et les mécanismes de contrôle.

E. Renforcer les institutions locales : une priorité absolue

La réussite de l'autodétermination repose sur des **institutions locales fortes, transparentes et efficaces**. Les gouvernements doivent prioriser :

- La **formation des cadres locaux** pour renforcer leurs capacités administratives et techniques ;
- La mise en place de **budgets participatifs** pour permettre aux citoyens de décider des priorités de développement ;
- La lutte contre la **corruption locale** à travers des organes de surveillance indépendants.

Comme l'affirmait Thomas Sankara : « *L'autodétermination passe par la responsabilisation de chacun pour construire une société équitable* ».

F. Transformer l'autodétermination en levier de développement

L'autodétermination n'est pas une idée abstraite. C'est une réalité tangible, une dynamique concrète qui prend racine lorsque les peuples se réapproprient leur destin, bâtissant eux-mêmes les fondations de leur avenir collectif. Elle transcende les discours théoriques pour devenir une **force d'action**, un levier capable de transformer les défis locaux en opportunités durables. Cela commence par la responsabilisation à tous

les niveaux, où chaque individu et chaque communauté devient acteur et artisan du changement qu'il souhaite voir émerger.

CHAPITRE 13

STRATÉGIE DE CONTRÔLE DES RESSOURCES NATURELLES

Examen des cadres légaux et institutionnels nécessaires pour garantir un contrôle efficace et équitable des ressources naturelles.

Le contrôle des **ressources naturelles** représente un enjeu stratégique central pour les États de l'AES (Alliance des États du Sahel) et de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime). Ces richesses, minerais, hydrocarbures, ressources halieutiques et terres arables — sont à la fois une **bénédiction** et une **source de vulnérabilité**. Si elles sont bien gérées, elles peuvent être un levier de développement économique et de souveraineté. Mais en l'absence de cadres légaux et institutionnels robustes, elles deviennent souvent la cible d'intérêts étrangers, d'élites corrompues et de conflits internes.

Lors de nos recherches dans plusieurs pays africains, nous avons observé que le **défaut de contrôle et de transparence** autour des ressources naturelles constitue l'une des principales failles stratégiques. Un cadre institutionnel adapté et résilient est donc essentiel pour garantir un **contrôle efficace et équitable**, au service des populations et de la stabilité économique régionale.

A. La richesse des ressources naturelles: un potentiel sous-exploité

Les États du Sahel et de la Côte Maritime disposent d'un **patrimoine naturel exceptionnel**. Des terres agricoles fertiles aux gisements de minerais précieux comme l'or, le fer et le lithium, en passant par les hydrocarbures et les ressources halieutiques, ces pays possèdent les éléments nécessaires pour leur **essor économique**.

Par exemple, le Mali et le Niger figurent parmi les plus grands producteurs d'or et d'uranium. Pourtant, la majorité des revenus de ces exploitations profite à des multinationales étrangères, avec des retombées **minimes pour les populations locales**. À l'opposé, dans les pays côtiers comme le Sénégal ou la Guinée-Bissau, les zones maritimes regorgent de poissons et d'autres ressources halieutiques qui sont surexploitées par des flottes étrangères, souvent sous des accords opaques.

Cette situation montre une réalité alarmante : « **Le potentiel des ressources naturelles africaines est capturé par des intérêts**

étrangers, tandis que les populations locales en subissent les conséquences ».

- **Proposition:** Les gouvernements doivent impérativement **renégocier les contrats d'exploitation** pour garantir une juste redistribution des profits. Des audits indépendants des accords existants devraient être réalisés pour évaluer leur impact et leur équité.

B. Cadres légaux: vers une gouvernance transparente et souveraine

Pour assurer un contrôle effectif des ressources naturelles, il est indispensable d'établir des **cadres légaux solides et transparents**. Ces cadres doivent inclure des **lois strictes sur l'exploitation, la gestion et la redistribution** des revenus issus des ressources.

- **Légalisation des audits périodiques :** Chaque projet d'exploitation des ressources naturelles doit être soumis à des audits financiers et environnementaux réguliers, réalisés par des organismes indépendants.

- **Cadres juridiques contre la corruption:** La corruption reste l'un des principaux freins à la gestion équitable des ressources. Il est essentiel de créer des mécanismes anti-corruption efficaces et d'assurer des sanctions contre les contrevenants.

L'exemple marquant que nous avons rencontré lors d'une mission en Guinée montre à quel point le cadre juridique est crucial. Des villages entiers situés à proximité d'exploitations minières souffrent d'érosion, de pollution des eaux et de déplacements forcés. Pourtant, les **contrats d'exploitation** n'avaient prévu aucune disposition pour protéger les droits des populations locales.

- **Conseil pratique :** Les contrats d'exploitation doivent inclure des clauses sociales et environnementales obligatoires pour préserver les intérêts des communautés affectées.

C. Rôle des institutions : renforcer les capacités locales

Les institutions locales jouent un rôle décisif dans le contrôle des ressources naturelles. Or, dans la plupart des cas, ces institutions sont **faibles, mal financées et dépourvues de moyens techniques.**

- **Formation et renforcement des capacités** : Les cadres locaux doivent être formés à la gestion des contrats, aux négociations avec les investisseurs étrangers et aux enjeux environnementaux.
- **Décentralisation de la gouvernance** : La gestion des ressources doit être partagée avec les collectivités locales. Celles-ci doivent avoir le pouvoir de **surveiller** les exploitations et de revendiquer leur part des profits.

Nous avons rencontré des responsables communautaires au Sénégal qui se battaient pour avoir une part des redevances minières. Leur demande est juste : **les ressources locales doivent bénéficier avant tout aux populations locales.**

D. Les menaces: la convoitise et l'ingérence extérieure

L'ingérence des puissances étrangères constitue une menace permanente. Des accords opaques, signés sous pression ou en l'absence de négociateurs qualifiés, fragilisent la souveraineté des États.

- **Dépendance économique** : Beaucoup d'États de l'AES et de l'AECM dépendent des revenus des ressources naturelles. Cette

dépendance les rend vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux et aux exigences des investisseurs.

- **Conflits internes** : L'exploitation des ressources, lorsqu'elle n'est pas encadrée, peut aggraver les conflits internes entre différents groupes ethniques ou communautés.

Pour surmonter ces menaces, les États doivent s'unir pour **négoier collectivement** avec les grandes puissances économiques. Une **coopération régionale forte** permettrait de préserver la souveraineté des ressources tout en maximisant leurs retombées.

E. Une stratégie d'avenir pour le contrôle des ressources

Le contrôle des ressources naturelles n'est pas seulement un enjeu économique, c'est une question de **justice sociale** et de **souveraineté nationale**. Les populations doivent être les premières bénéficiaires de ces richesses.

Pour atteindre cet objectif, les États de l'AES et de l'AECM doivent s'appuyer sur :

- Une **révision des contrats existants** pour plus de transparence et d'équité ;
- Des **institutions locales renforcées** capables de surveiller et de gérer les ressources ;
- Une **coopération régionale** pour préserver la souveraineté collective face aux ingérences étrangères.

Comme le disait Thomas Sankara : « *Nous devons consommer ce que nous produisons et produire ce que nous consommons* ». Cette vision s'applique aussi aux ressources naturelles : les peuples africains doivent en être les gardiens et les bénéficiaires premiers.

Le développement durable et la prospérité des États dépendent de leur capacité à **reprendre le contrôle de leurs richesses**. C'est une stratégie à la fois économique, politique et sociale, au service des générations présentes et futures.

CHAPITRE 14

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES STRUCTURELLES

Ce chapitre se concentre sur les moyens financiers, logistiques et organisationnels pour bâtir une autonomie stratégique durable.

La mobilisation des **ressources structurelles** constitue une nécessité absolue pour bâtir une autonomie stratégique durable dans les États de l’AES (Alliance des États du Sahel) et de l’AECM (Alliance des États de la Côte Maritime). Il est illusoire d’envisager un développement économique et politique solide sans des moyens **financiers, logistiques et organisationnels** adaptés aux enjeux contemporains. Cette stratégie repose sur trois axes majeurs : la mobilisation efficace des ressources internes, la création d’infrastructures stratégiques, et la mise en place de mécanismes organisationnels performants.

En Afrique, **des pays riches en ressources naturelles sont pauvres en infrastructures et en capacités organisationnelles**. Ce constat met en évidence la nécessité de redéfinir les priorités pour mobiliser des ressources structurelles à la hauteur des ambitions.

A. Mobilisation des ressources financières : internalisation et innovation

La première étape d'une stratégie de mobilisation des ressources structurelles est la **mobilisation des finances**. Les États africains continuent de dépendre fortement des aides extérieures, ce qui constitue une vulnérabilité majeure. Pour atteindre une autonomie durable, ils doivent être capables de mobiliser leurs **ressources internes** et de les utiliser efficacement.

- **Optimisation des revenus internes:** Les recettes fiscales représentent un levier essentiel. Il est urgent de mettre en place des **systèmes fiscaux transparents et équitables** qui permettent d'augmenter les recettes tout en réduisant l'évasion fiscale. **La transparence fiscale est la clé d'une mobilisation réussie.**
- **Valorisation des fonds souverains :** De nombreux pays possèdent des fonds souverains, mais leur gestion manque souvent de transparence et d'efficacité. La création de **fonds stratégiques**

destinés à financer des projets d'infrastructures et d'innovations serait un atout considérable pour réduire la dépendance extérieure.

- **Innovation dans le financement** : L'émission d'obligations vertes ou de fonds de développement locaux peut offrir des alternatives concrètes pour financer des infrastructures stratégiques. Le Sénégal a déjà prouvé comment une municipalité peut utiliser ce type d'instrument financier pour construire un système de drainage moderne, directement bénéfique aux populations.

B. Infrastructures stratégiques : piliers du développement durable

Les infrastructures constituent un autre volet crucial de cette stratégie. Qu'il s'agisse d'énergie, de transport, de communication ou de logistique, elles conditionnent la **croissance économique** et l'indépendance stratégique des États.

- **Développement des infrastructures énergétiques** : La dépendance aux sources d'énergie importées constitue une

vulnérabilité majeure. Les États doivent investir dans des énergies renouvelables telles que le solaire, l'hydraulique et l'éolien. C'est l'exemple, au Burkina Faso où des villages isolés utilisent des systèmes solaires communautaires pour alimenter les écoles et les centres de santé. Cette solution, simple et efficace, répond aux besoins locaux tout en renforçant l'autonomie énergétique.

- **Modernisation des infrastructures de transport** : La construction de routes, de chemins de fer et de ports modernes est indispensable pour connecter les zones de production aux marchés intérieurs et internationaux. Dans les États de la Côte Maritime, la modernisation des ports peut transformer ces régions en hubs stratégiques pour le commerce mondial.
- **Technologies de communication** : L'économie moderne repose sur la digitalisation et les nouvelles technologies. Les investissements dans la **fibre optique, les satellites et les réseaux mobiles** permettent d'élargir l'accès à l'information et de favoriser le développement du secteur numérique. Lors d'une mission au Ghana, nous avons vu comment un programme de

digitalisation agricole avait permis aux agriculteurs d'accéder aux marchés et d'optimiser leurs rendements grâce à des données climatiques en temps réel.

C. Organisation et logistique : structurer pour réussir

La troisième dimension de la mobilisation des ressources structurelles est organisationnelle. Une bonne gestion des ressources exige des **structures organisationnelles efficaces** et une **logistique performante**.

- **Centralisation et coordination des projets** : Les grands projets d'infrastructures doivent être centralisés et coordonnés par des **agences autonomes et indépendantes**. Cela permet de réduire les doublons, d'optimiser les coûts et d'assurer un suivi rigoureux des résultats.
- **Renforcement des capacités humaines** : La formation de cadres techniques et administratifs est essentielle pour gérer les infrastructures et les finances avec efficacité. Des partenariats

avec des institutions de formation internationales et régionales doivent être envisagés pour assurer un transfert de compétences.

- **Optimisation de la logistique** : Les flux logistiques doivent être fluidifiés pour garantir un approvisionnement rapide et régulier des ressources. Cela inclut des investissements dans des zones industrielles modernes, des entrepôts stratégiquement placés et des systèmes de suivi numériques pour les chaînes d'approvisionnement.

D. Souveraineté et résilience : une approche holistique

La mobilisation des ressources structurelles doit être envisagée dans une **approche holistique** qui associe souveraineté économique, durabilité environnementale et inclusion sociale.

- **Diversification économique** : Les États doivent diversifier leurs sources de revenus pour réduire leur dépendance vis-à-vis des exportations de matières premières. L'industrialisation et la valorisation locale des ressources sont des priorités absolues.

- **Protection environnementale** : Toute stratégie de mobilisation des ressources structurelles doit inclure des mécanismes pour préserver l'environnement. Les projets d'infrastructures doivent être soumis à des évaluations d'impact environnemental rigoureuses pour éviter des conséquences négatives à long terme.
- **Solidarité régionale** : La coopération entre les États de l'AES et de l'AECM est indispensable pour mobiliser des ressources structurelles à l'échelle régionale. Des projets d'infrastructures transfrontalières, comme des corridors économiques ou énergétiques, peuvent maximiser les bénéfices tout en renforçant la souveraineté collective.

Comme le disait Thomas Sankara : « *Nous devons compter sur nos propres forces, et les organiser pour ne plus être des esclaves économiques* ». Cette philosophie demeure plus actuelle que jamais.

Pour construire une **autonomie stratégique durable**, la mobilisation des ressources structurelles est la pierre angulaire. Il ne s'agit pas seulement d'une question économique, mais d'une vision politique qui place la souveraineté et le développement au service des peuples.

CHAPITRE 15

STRATÉGIE D'INFLUENCE ET DE DISSUASION

Ce chapitre met en lumière les outils diplomatiques, culturels et économiques pour renforcer la position des États côtiers sur la scène internationale.

Dans un monde de plus en plus multipolaire et compétitif, la stratégie d'influence et de dissuasion devient un levier indispensable pour renforcer la position des États de l'AECM (Alliance des États de la Côte Maritime) sur la scène internationale. Le poids des pays ne se mesure plus seulement à leurs capacités militaires, mais aussi à leur influence diplomatique, culturelle et économique. Ces outils stratégiques permettent non seulement de **dissuader les menaces**, mais aussi d'imposer une **présence régionale et internationale respectée**.

Lors de nos analyses sur la dynamique africaine, nous avons souvent constaté que **l'absence d'une vision stratégique d'influence laisse place à des ingérences extérieures**, fragilisant la souveraineté des États. Pour les nations de la côte maritime, disposer d'une telle stratégie permettrait de transformer leurs atouts en outils d'affirmation sur la scène internationale.

A. L'influence diplomatique: construire des alliances stratégiques

L'outil diplomatique est la première arme de l'influence. Il repose sur la capacité des États à **bâtir des alliances solides** tout en défendant leurs intérêts nationaux.

- **Diversification des partenaires** : Les États de l'AECM doivent adopter une diplomatie équilibrée, en diversifiant leurs partenariats. Traditionnellement alignés sur les puissances européennes, ils peuvent élargir leur horizon en coopérant étroitement avec les économies émergentes comme la Chine, l'Inde ou la Turquie.
- **Diplomatie régionale** : La coopération au sein des alliances comme l'AECM et l'AES (Alliance des États du Sahel) est une priorité. Une voix unie, portant des revendications communes sur les questions économiques, environnementales ou sécuritaires, offre une force de négociation accrue face aux acteurs extérieurs.

Lors des sommets de la CEDEAO, nous percevons la puissance que peut dégager une organisation régionale unie. Un dirigeant nous avait confié : « *L'avenir de notre influence repose sur notre capacité à parler d'une seule voix* ». Cette réalité doit guider les stratégies des États côtiers.

- **Présence active dans les organisations internationales** : Les États doivent investir les tribunes comme l'ONU, l'Union Africaine ou encore les organisations sectorielles (OMC, FAO). En occupant des positions stratégiques au sein de ces structures, ils peuvent influencer les décisions mondiales tout en promouvant leurs intérêts.

B. L'influence culturelle : promouvoir l'identité et le soft power africain

La culture est l'un des outils les plus puissants pour asseoir une influence internationale durable. Les États de la côte maritime disposent d'un **patrimoine culturel riche**, capable de rivaliser avec les grandes puissances en matière de soft power.

- **Valorisation des arts et de la culture** : La musique, la danse, la mode et le cinéma africains rayonnent déjà à l'échelle mondiale. Les gouvernements doivent **institutionnaliser et promouvoir ces atouts** à travers des festivals internationaux, des expositions itinérantes et des coopérations culturelles. Par exemple à la manière dont la culture nigériane, via Nollywood, a su s'imposer comme un outil d'influence mondial.
- **L'éducation comme vecteur d'influence** : La création d'universités régionales d'excellence permettrait d'attirer des étudiants d'Afrique et d'ailleurs, faisant des pays côtiers des **pôles d'influence intellectuelle**.
- **Diaspora comme relais d'influence** : Les diasporas africaines jouent un rôle crucial dans la promotion de la culture et des intérêts de leurs pays d'origine. Une stratégie d'influence efficace doit mobiliser ces **ambassadeurs naturels** à travers des programmes d'échanges et de coopération.

C. L'influence économique : consolider la position des États côtiers

L'économie est un levier fondamental de l'influence et de la dissuasion. Les États côtiers possèdent des **avantages géographiques et économiques** qui doivent être exploités pour renforcer leur position.

- **Contrôle des voies maritimes** : Les économies mondiales dépendent largement des routes maritimes, et les ports des États côtiers de l'AECM occupent des positions stratégiques. Le renforcement des infrastructures portuaires et la sécurisation des voies maritimes font de ces pays des acteurs incontournables du commerce international.
- **Valorisation des ressources naturelles** : L'exploitation équitable et transparente des ressources naturelles (pétrole, gaz, ressources halieutiques) doit servir d'outil de négociation pour **attirer des investissements stratégiques** sans compromettre la souveraineté économique.

- **Promotion des industries locales** : Le développement de filiales industrielles locales permettrait d'ajouter de la valeur aux ressources naturelles et d'exporter des produits finis plutôt que des matières brutes. Cela renforcerait l'autonomie économique tout en augmentant l'influence régionale.
- **Coopération économique régionale** : Les États côtiers doivent être à l'avant-garde de la coopération économique interafricaine. La création de **corridors économiques** reliant le Sahel aux zones côtières, par exemple, aurait un impact majeur sur l'économie régionale.

D. La dissuasion : renforcer les capacités sécuritaires pour protéger les intérêts

L'influence n'a de poids que si elle est soutenue par des **capacités de dissuasion réelles**. Les États côtiers doivent donc investir dans des outils de sécurité pour protéger leurs intérêts stratégiques.

- **Renforcement des forces navales** : La sécurisation des eaux territoriales est primordiale pour lutter contre la piraterie, le trafic illicite et la surexploitation des ressources halieutiques.
- **Coopération militaire régionale** : Les alliances comme celles de l'AECM doivent inclure des dispositifs de défense collective pour prévenir les menaces extérieures.
- **Technologies de surveillance** : L'utilisation de drones, de satellites et de systèmes de surveillance maritimes permettrait de renforcer la capacité de détection et de dissuasion des menaces.

E. Une stratégie d'ensemble pour peser sur la scène internationale

La combinaison des outils diplomatiques, culturels, économiques et sécuritaires offre aux États côtiers de l'AECM une opportunité unique de s'affirmer comme des acteurs incontournables sur la scène internationale. En articulant une stratégie coordonnée autour de ces leviers, ces nations peuvent à la fois **dissuader les menaces extérieures**, protéger leurs intérêts stratégiques et renforcer leur

influence régionale et mondiale. Cela passe par une **diplomatie agile**, un **soft power culturel assumé**, une économie robuste et des capacités de dissuasion modernisées. En faisant preuve de vision et de volonté politique, les États côtiers peuvent redéfinir leur place dans l'échiquier mondial, tout en affirmant leur souveraineté et leur leadership au service de leurs populations.

CHAPITRE 16

NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS DE LA CÔTE MARITIME

Ce chapitre analyse les forces et faiblesses actuelles des dispositifs de défense, et propose un modèle intégré pour les armées, les polices et les services de sécurité.

La sécurité est le socle sur lequel repose toute ambition de développement économique, social et politique. Les États de la Côte Maritime (AECM) font face à des défis multiples : expansion du terrorisme depuis le Sahel, piraterie maritime, trafics illicites et vulnérabilité de leurs infrastructures stratégiques. Face à ces menaces, une alliance de défense et de sécurité intégrée s'impose comme une nécessité absolue pour assurer la stabilité de la région et protéger ses intérêts stratégiques.

En analysant les dispositifs de sécurité existants, il est clair que les États de l'AECM possèdent des **forces** indéniables, mais aussi des **faiblesses structurelles** qui fragilisent leur capacité à faire face à des menaces complexes. **Une stratégie commune et intégrée** permettra d'optimiser les moyens disponibles, développer des capacités de réponse efficaces et renforcer la présence de ces États sur l'échiquier sécuritaire mondial.

A. Les faiblesses des dispositifs de défense actuels

Les dispositifs de défense des États côtiers souffrent de plusieurs faiblesses structurelles qui les rendent vulnérables face aux menaces

émergentes. Nous avons pu observer ces lacunes lors de nos déplacements dans différents pays de la région.

- **Manque de coordination régionale** : Chaque État gère ses forces de défense et de sécurité de manière isolée. Cette absence de coordination entraîne des doublons et un gaspillage des ressources. Par exemple, lors d'opérations anti-piraterie au large du golfe de Guinée, il arrive souvent que plusieurs pays déploient des navires sur une même zone, sans communication préalable.
- **Capacités matérielles insuffisantes** : Les forces de défense souffrent d'un manque criant d'équipements modernes. Des infrastructures obsolètes, des navires vieillissants et l'absence de systèmes de surveillance avancés limitent leur efficacité.
- **Frontières maritimes et terrestres poreuses** : Les contrôles insuffisants aux frontières permettent aux groupes terroristes, aux trafiquants et aux pirates d'opérer librement entre les différentes zones.

- **Faible mutualisation des renseignements** : Chaque État collecte des informations de manière indépendante, mais ces renseignements ne sont que rarement partagés avec les voisins. « **Une menace commune exige un partage de renseignement intégré** », comme le rappelait un ancien chef militaire nigérian.

B. Les forces existantes : des atouts pour une alliance intégrée

Malgré ces faiblesses, les États de la Côte Maritime disposent d'atouts stratégiques qui peuvent servir de base pour construire une alliance de défense et de sécurité efficace.

- **Positions géographiques stratégiques** : Les pays de la Côte Maritime occupent une place centrale dans le commerce mondial, grâce à leurs ports et à leurs voies maritimes. Cette situation géographique leur confère une influence naturelle qu'il convient d'exploiter pour assurer leur sécurité.
- **Expériences régionales de coopération** : Certaines initiatives, telles que les opérations anti-piraterie menées conjointement par

le Nigeria et le Bénin, montrent que la coopération régionale peut donner des résultats tangibles.

- **Volonté politique croissante** : De nombreux dirigeants prennent conscience de l'urgence d'une réponse collective face aux menaces sécuritaires. Cela crée une dynamique favorable à la construction d'une alliance de défense.
- **Existence de forces spécialisées** : Certains pays disposent d'unités dédiées à la lutte contre le terrorisme, la piraterie et les trafics. Une mutualisation de ces forces permettrait de renforcer leur efficacité.

C. Vers un modèle intégré pour les armées, les polices et les services de sécurité

Pour relever ces défis, nous proposons un modèle intégré de défense et de sécurité qui repose sur trois piliers : **la coordination des armées, la réforme des polices et la mutualisation des renseignements.**

- **Coordination des armées**: La création d'une **force d'intervention régionale** permettrait de répondre rapidement aux

crises. Cette force, composée de contingents de chaque pays, serait déployée sous un commandement unifié. Des exercices militaires conjoints devraient être organisés régulièrement pour améliorer la cohésion.

- **Réforme des polices:** Les forces de police doivent être modernisées et formées aux enjeux contemporains de la sécurité : lutte contre la cybercriminalité, le terrorisme urbain et les trafics transnationaux. La mise en place de **brigades spécialisées** dans les zones sensibles est une priorité.
- **Mutualisation des renseignements :** Une agence régionale de renseignement doit être créée pour collecter, analyser et partager les informations sur les menaces. L'utilisation des nouvelles technologies (drones, satellites, cyber surveillance) permettrait d'optimiser cette collecte.

D. L'importance de la coopération interétatique

Face aux défis sécuritaires multiples, la coopération interétatique est la clé de voûte d'une alliance intégrée réussie. Les États de la Côte

Maritime doivent adopter une vision commune, transcendant les intérêts individuels pour construire un dispositif de défense unifié. Il est essentiel de mettre en place un cadre institutionnel solide, où chaque pays apporte ses ressources humaines, techniques et matérielles à une structure régionale cohérente. Cela passe par la définition d'objectifs partagés, l'harmonisation des doctrines militaires et la création d'un budget régional de défense pour financer les opérations conjointes. Cette coopération renforcée serait un véritable rempart contre les menaces transnationales telles que le terrorisme, les trafics illicites et la piraterie.

CHAPITRE 17

MUTUALISATION DES MOYENS ET DES POLITIQUES

Ce chapitre Propose un cadre pour la mise en commun des ressources humaines, matérielles, financières et légales dans un esprit de solidarité régionale.

Dans un contexte de mondialisation accélérée et de défis sécuritaires et économiques croissants, la mutualisation des moyens et des politiques apparaît comme une nécessité stratégique pour les États de la Côte Maritime (AECM). Elle représente bien plus qu'une simple collaboration: c'est un cadre de solidarité régionale permettant d'optimiser les ressources humaines, matérielles, financières et légales afin de renforcer la résilience collective face aux menaces communes. Les États de la Côte Maritime, riches de leur potentiel économique et de leur position stratégique, ont l'opportunité de se doter d'une vision commune où chaque pays contribue à un objectif collectif, sans sacrifier sa souveraineté nationale.

Le cloisonnement des politiques nationales limite les performances globales. Le gaspillage de ressources, les efforts en doublon et le manque de coordination sont des lacunes qui pèsent sur le développement et la sécurité. C'est pourquoi il est essentiel d'établir des mécanismes structurés de mutualisation.

A. Mutualisation des ressources humaines : mobiliser les compétences régionales

Les ressources humaines sont le moteur de toute stratégie de développement et de sécurité. Cependant, le manque de formation spécialisée, la fuite des cerveaux et les inégalités dans la répartition des compétences freinent les avancées collectives.

- **Mise en place de programmes de formation régionale** : Les États doivent créer des centres de formation communs dans des domaines stratégiques : défense, sécurité, santé, agriculture, nouvelles technologies. C'est l'exemple au Ghana où il y a un centre de formation militaire régional qui accueille des soldats de plusieurs pays voisins. Le succès de cette initiative démontre que **la formation conjointe favorise non seulement la cohésion, mais aussi l'échange d'expertises.**
- **Partage des compétences techniques** : Chaque pays dispose de spécialistes dans des domaines variés. La création d'une **banque de compétences régionales** permettrait de mobiliser ces talents

pour des missions communes. Par exemple, des ingénieurs béninois pourraient intervenir dans des projets d'énergies renouvelables au Sénégal, et vice versa.

- **Favoriser la mobilité des travailleurs** : Un cadre régional facilitant la libre circulation des travailleurs qualifiés réduirait les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs stratégiques.

"Le capital humain est la véritable richesse d'une nation, et sa mutualisation multiplie les opportunités pour tous".

B. Mutualisation des ressources matérielles : optimiser les infrastructures et les équipements

Les ressources matérielles comprennent les infrastructures physiques, les équipements de sécurité et les installations stratégiques. Trop souvent, des installations coûteuses restent sous-utilisées ou en doublon dans plusieurs pays.

- **Utilisation commune des infrastructures stratégiques** : Ports, aéroports, centrales énergétiques et zones industrielles doivent devenir des plateformes régionales. Par exemple, un port

modernisé au Togo peut servir les intérêts de pays enclavés comme le Burkina Faso ou le Mali.

- **Partage des équipements de sécurité** : La mutualisation des moyens militaires et policiers (navires, véhicules blindés, systèmes de surveillance) permettrait de **réduire les coûts** tout en renforçant les capacités collectives. C'est le cas du golfe de Guinée des opérations navales conjointes entre le Nigeria et le Cameroun, qui ont significativement réduit les incidents de piraterie.
- **Infrastructures partagées pour l'énergie** : Les pays côtiers possèdent un potentiel énergétique énorme. La construction de centrales énergétiques régionales et la mise en place d'un **réseau électrique commun** permettraient d'améliorer l'accès à l'énergie tout en réduisant les coûts.

C. Mutualisation des ressources financières : un fonds de développement régional

La question financière est centrale pour toute stratégie de mutualisation. Les budgets limités des États rendent nécessaire la mise en commun des ressources pour financer les projets d'envergure.

- **Création d'un fonds régional de développement** : Ce fonds serait alimenté par les contributions des États membres, des partenaires internationaux et des revenus tirés des projets communs. Il financerait des infrastructures stratégiques, des programmes de formation et des projets sociaux.
- **Mobilisation des investisseurs** : Une coopération régionale cohérente inspire davantage confiance aux investisseurs. La mutualisation des moyens financiers crée un **effet de levier** qui attire les capitaux étrangers.
- **Gestion transparente et accountable**: Pour garantir la confiance, il est essentiel d'adopter des mécanismes de gestion transparente et des audits réguliers. Comme le disait Kofi Annan :
« La transparence est la meilleure arme contre la corruption »
[Annan, 2003].

D. Mutualisation des politiques légales : harmoniser les règles et les normes

L'harmonisation des politiques légales est indispensable pour assurer une mutualisation efficace. Aujourd'hui, les divergences dans les systèmes juridiques et les régulations entravent la coopération.

- **Uniformisation des cadres juridiques** : Il est nécessaire d'harmoniser les lois sur les investissements, les douanes, la sécurité et la gouvernance des ressources naturelles.
- **Lutte commune contre la criminalité transfrontalière** : Des accords régionaux sur l'extradition, le partage d'informations judiciaires et la répression des trafics doivent être mis en place.
- **Protection des investissements** : Des normes communes pour la protection des investisseurs réduiraient les risques perçus et encourageraient les initiatives privées.

E. Une vision commune pour une résilience collective

La mutualisation des moyens et des politiques est avant tout une question de **vision commune** et de solidarité régionale. Chaque pays

doit accepter de partager une partie de ses ressources et de ses compétences pour bâtir un avenir plus stable et prospère.

La mise en place d'institutions régionales solides, le développement d'infrastructures communes et la mobilisation collective des ressources humaines et financières constituent les **piliers** d'une telle stratégie.

"Seuls, nous allons vite, mais ensemble, nous allons loin". Cet adage africain résume parfaitement l'esprit de la mutualisation : avancer unis pour faire face aux défis de demain.

CHAPITRE 18

FACTEURS DE PUISSANCE ET D'INFLUENCE DE L'ALLIANCE DES ÉTATS DE LA CÔTE MARITIME

Ce chapitre explore comment la puissance militaire, diplomatique et communicationnelle pourrait positionner cette alliance comme un acteur stratégique majeur.

La puissance et l'influence internationale ne se limitent plus à la seule capacité militaire. Aujourd'hui, **l'Alliance des États de la Côte Maritime (AECM)** dispose de nombreux leviers stratégiques pour s'imposer comme un acteur incontournable dans le paysage géopolitique mondial. Entre force militaire, diplomatie active et puissance communicationnelle, cette alliance a le potentiel de redéfinir les équilibres régionaux et internationaux, en s'affirmant non seulement comme un **bloc de stabilité**, mais aussi comme un moteur de développement et de coopération.

Lors de nos recherches sur les dynamiques régionales en Afrique de l'Ouest, nous avons souvent constaté que la faiblesse des stratégies collectives amoindrit la voix des États sur la scène mondiale. L'AECM, en développant des facteurs de puissance clairs et coordonnés, peut inverser cette tendance et occuper une place stratégique dominante.

A. La puissance militaire : un outil de stabilité et de dissuasion

La capacité militaire demeure un pilier essentiel pour affirmer l'influence d'une alliance. Les États de la Côte Maritime doivent transformer leurs forces armées en un outil non seulement de **protection** mais aussi de **dissuasion régionale**.

- **Force militaire conjointe** : La création d'une **force d'intervention rapide régionale** est une priorité. Cette force, composée d'unités spécialisées issues de chaque pays membre, serait capable d'intervenir rapidement en cas de crise sécuritaire majeure, comme la lutte contre le terrorisme, les insurgés ou les actes de piraterie. Nous avons observé des modèles similaires lors des missions de l'Union Africaine, qui, bien que perfectibles, ont prouvé l'efficacité d'une intervention régionale coordonnée.
- **Modernisation des équipements** : Les forces militaires doivent être équipées de technologies modernes, incluant des systèmes de surveillance aériens (drones et satellites), des navires de guerre

rapides et des infrastructures de communication avancées. « *Une force armée bien équipée inspire la confiance et impose le respect* ».

- **Exercices militaires conjoints** : Des manœuvres militaires régulières renforceraient la cohésion et la compatibilité opérationnelle entre les armées. C'est le cas au Nigéria où se mènent parfois des exercices conjoints impliquant plusieurs pays de la région, dont les impacts sur la coordination des stratégies sont considérables.
- **Dissuasion navale** : La sécurité maritime est cruciale pour les États de la Côte Maritime, à cause de la menace persistante de la piraterie. La création d'une **marine régionale commune** permettrait de patrouiller efficacement les zones stratégiques comme le golfe de Guinée, protégeant ainsi les intérêts économiques de l'AECM.

B. La puissance diplomatique : une voix unie sur la scène internationale

La diplomatie est un levier majeur pour affirmer une influence durable. Une alliance comme l'AECM doit s'appuyer sur une **diplomatie collective** pour défendre ses intérêts et jouer un rôle d'influence dans les décisions internationales.

- **Représentation unifiée dans les institutions internationales :**

Une voix unie au sein de l'Union Africaine, des Nations Unies et des organisations économiques mondiales donnerait plus de poids aux positions de l'AECM. Comme nous l'avait confié un diplomate ivoirien : « *L'union est notre meilleure arme pour peser dans les négociations mondiales* ».

- **Médiation régionale :** L'AECM pourrait se positionner comme un acteur-clé dans la résolution des conflits régionaux et continentaux, renforçant ainsi son rôle de stabilisateur.

- **Accords économiques et stratégiques :** La diplomatie économique est un autre outil puissant. Négocier des accords

commerciaux communs avec d'autres blocs économiques augmenterait l'attractivité de l'AECM tout en préservant ses intérêts stratégiques.

C. La puissance communicationnelle: un soft power incontournable

Le **soft power** est devenu un levier stratégique incontournable pour influencer les perceptions et les décisions. L'AECM doit investir dans sa communication pour projeter une image d'alliance forte, moderne et influente.

- **Promotion de la culture et des valeurs communes** : La richesse culturelle des États de la Côte Maritime constitue un outil puissant pour asseoir leur influence. La musique, la mode, le sport et le cinéma africains rayonnent à l'échelle mondiale. Il est essentiel d'institutionnaliser ces atouts à travers des festivals et des partenariats culturels internationaux.
- **Médias régionaux et internationaux** : Créer des médias régionaux puissants, capables de diffuser des informations en

plusieurs langues, permettrait de contrer les narratifs étrangers et de **promouvoir une vision africaine de l'AECM**. Une chaîne de télévision régionale pourrait, par exemple, relayer les succès économiques et diplomatiques de l'alliance.

- **Numérique et réseaux sociaux** : Dans une ère dominée par le digital, l'AECM doit investir dans une stratégie de communication digitale. Les réseaux sociaux, les plateformes numériques et les campagnes internationales permettent de toucher un public mondial tout en influençant les débats globaux.

D. Vers une puissance régionale et mondiale

Pour s'imposer comme un acteur majeur, l'AECM doit **articuler harmonieusement puissance militaire, diplomatie active et soft power**. La combinaison de ces facteurs, lorsqu'elle est stratégiquement coordonnée, peut transformer cette alliance en un bloc incontournable sur la scène régionale et mondiale.

L'histoire a montré que les alliances régionales qui investissent dans ces piliers stratégiques deviennent des acteurs influents. L'AECM doit

non seulement répondre aux défis actuels, mais aussi anticiper sur les enjeux futurs pour asseoir durablement sa position. Comme l'avait écrit Sun Tzu : « ***Une opportunité bien saisie est une victoire à moitié remportée*** » [Sun Tzu, L'Art de la Guerre]. L'AECM doit saisir cette opportunité pour devenir un pilier de stabilité et de prospérité pour l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

CHAPITRE 19

OBSTACLES POSSIBLES À L'ALLIANCE DES ÉTATS DE LA CÔTE MARITIME

Ce chapitre Identifie les défis internes et externes, tels que les divergences politiques, les pressions des puissances mondiales, et les rivalités régionales.

La construction d'une alliance solide et durable entre les États de la Côte Maritime (AECM) repose sur une vision commune, une volonté politique forte et une stratégie délibérée pour surmonter les obstacles internes et externes. Cependant, **les alliances régionales, bien qu'ambitieuses, ne sont pas à l'abri de nombreux défis.** Les divergences politiques, les rivalités régionales et les pressions des puissances extérieures constituent des freins majeurs qui, s'ils ne sont pas anticipés et gérés, peuvent compromettre la réussite de cette alliance stratégique.

Lors de nos analyses et de nos rencontres avec divers acteurs politiques et économiques, nous avons souvent perçu une réalité incontournable : **la volonté politique seule ne suffit pas à dépasser les intérêts nationaux divergents.** C'est pourquoi, identifier ces obstacles, les analyser et proposer des mécanismes de résolution pragmatiques est une étape incontournable pour avancer vers une réelle intégration régionale.

A. Divergences politiques et absence de consensus

L'un des premiers obstacles à l'alliance des États de la Côte Maritime réside dans les divergences politiques qui existent entre les pays membres. Chaque État, à travers son système de gouvernance, ses objectifs nationaux et ses priorités internes, poursuit un agenda parfois en contradiction avec les intérêts collectifs.

- **Des régimes politiques hétérogènes** : Alors que certains pays adoptent des modèles démocratiques plus établis, d'autres sont marqués par des gouvernances autoritaires ou instables. Cette disparité freine les discussions sur des politiques communes. Comme l'a rappelé un politologue lors d'un colloque au Bénin, « *Une alliance régionale exige une homogénéité politique minimale pour instaurer la confiance entre les acteurs* ».
- **Priorités économiques divergentes** : Certains États sont tournés vers l'industrialisation et l'économie maritime, tandis que d'autres s'appuient encore largement sur l'exportation de matières

premières. Cette asymétrie crée des tensions quant à l'orientation stratégique de l'alliance.

Pour répondre à ce défi, il est essentiel d'établir **un cadre de dialogue permanent** entre les gouvernements membres afin de trouver des compromis sur les intérêts communs. Une **charte régionale d'engagement politique** pourrait servir de socle à cette collaboration.

B. Les rivalités régionales : un frein à l'intégration

Les États de la Côte Maritime partagent des ressources stratégiques telles que les routes maritimes, les zones économiques exclusives (ZEE) et les ressources naturelles. Ces atouts, bien que sources de prospérité, sont également des foyers de rivalités qui fragilisent les relations interétatiques.

- **Compétition économique** : Chaque pays cherche à attirer les investisseurs étrangers et à développer ses infrastructures portuaires pour devenir un hub commercial régional. Cette compétition, souvent perçue comme négative, s'accompagne

parfois de politiques protectionnistes nuisibles à l'intégration régionale.

- **Conflits frontaliers** : Certaines zones maritimes restent contestées entre États voisins. Lors d'une visite au Togo, nous avons été témoins de tensions liées à la délimitation des ZEE, un sujet sensible qui divise et entrave la coopération.
- **Gestion des ressources naturelles** : Le partage des ressources halieutiques, pétrolières ou minières est source de désaccords. Les différends sur l'exploitation commune des gisements offshore illustrent cette difficulté.

Pour surmonter ces rivalités, nous recommandons la mise en place d'une **structure régionale de médiation et de gestion des conflits**, qui aurait pour mission de régler pacifiquement les différends frontaliers et économiques. Un **traité de gestion conjointe des ressources** pourrait également être envisagé.

C. Pressions des puissances mondiales et influences extérieures

Les États de la Côte Maritime, en raison de leur position géostratégique, sont soumis à des pressions multiples exercées par les puissances mondiales. Ces dernières, motivées par des intérêts économiques, politiques et militaires, cherchent à orienter les choix stratégiques des pays de la région.

- **Dépendance économique et commerciale** : Les puissances économiques, notamment la Chine, l'Union européenne et les États-Unis, utilisent les investissements comme levier d'influence. Cette dépendance limite l'autonomie des États membres dans la définition de leurs politiques communes.
- **Instruments de puissance militaire** : Certains pays entretiennent des bases militaires dans la région, renforçant leur présence stratégique. Bien que ces accords soient souvent présentés comme bénéfiques pour la sécurité, ils peuvent fragiliser la souveraineté des États.

- **Jeux d'influence diplomatique** : Les divisions internes des pays de la région sont parfois entretenues par des puissances extérieures cherchant à défendre leurs propres intérêts. Comme l'a rappelé un analyste géopolitique : « *L'absence d'une position régionale unifiée laisse le champ libre aux ingérences étrangères* » [Smith, 2021].

Pour y remédier, les États membres de l'AECM doivent renforcer leur solidarité face aux pressions extérieures en adoptant une **position commune** sur les questions économiques et stratégiques. Une alliance plus forte constitue un **bouclier collectif contre les ingérences étrangères**.

D. Instabilités internes et fragilités sociales

Enfin, les instabilités internes au sein des États de la Côte Maritime constituent un obstacle majeur à la construction d'une alliance solide. Les crises sociales, les conflits internes et la pauvreté alimentent l'instabilité et rendent la coopération régionale plus complexe.

- **Montée des inégalités** : Les inégalités économiques et sociales créent un terreau fertile pour les tensions internes.
- **Fragilité des institutions** : Dans certains États, les institutions manquent de capacité pour réguler les conflits et assurer la gouvernance.

Il est essentiel que chaque pays membre s'attelle à réduire ces fragilités internes par des **politiques inclusives** et des réformes structurelles solides.

E. Vers une anticipation des obstacles pour une alliance résiliente

Identifier ces obstacles, qu'ils soient internes ou externes, est la première étape pour les surmonter. La clé de la réussite de l'alliance repose sur une volonté collective, une communication constante et la mise en place de mécanismes de gouvernance adaptés, inclusifs et flexibles, capables d'anticiper les crises et d'y répondre rapidement. Il est primordial que les États membres de l'AECM adoptent une vision commune et pragmatique, basée sur la transparence, la responsabilité et

la résilience. En plaçant l'intérêt collectif au-dessus des rivalités individuelles, cette alliance pourrait surmonter ces obstacles et devenir un modèle d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. L'avenir de la coopération repose sur une écoute mutuelle et une capacité à transcender les divisions historiques pour construire une région plus unie et plus forte.

CHAPITRE 20

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE POUR LA DÉFENSE STRATÉGIQUE

Synthèse des stratégies de défense, de la mutualisation des ressources, et des mesures à court, moyen et long termes pour sécuriser les intérêts des États côtiers.

La défense des intérêts stratégiques des États de la Côte Maritime (AECM) repose sur une réponse coordonnée et pragmatique face aux menaces internes et externes. Le contexte géopolitique actuel impose une révision en profondeur des stratégies de sécurité, en particulier pour les pays côtiers qui, par leur positionnement, sont exposés à des risques multiples : terrorisme, piraterie maritime, rivalités économiques, et ingérences extérieures. C'est pourquoi **une alliance de défense stratégique** s'impose comme une nécessité incontournable pour garantir la sécurité, la souveraineté et la stabilité régionale.

A. Une stratégie globale de défense : la coordination comme pivot

La fragmentation des efforts de défense dans les pays de la Côte Maritime constitue l'un des principaux freins à une réponse efficace face aux menaces. Chaque État développe ses capacités militaires et ses stratégies en silo, ce qui crée des doublons, des lacunes et une inefficacité globale.

- **Coordination des forces armées** : Il est essentiel d'établir une **force de défense régionale intégrée**, composée de contingents des différents pays membres. Cette force agirait sous un commandement unifié, avec des structures opérationnelles clairement définies.
- **Centralisation du renseignement** : Une **agence régionale de renseignement** serait chargée de collecter, analyser et diffuser des informations stratégiques aux États membres. Cette structure permettrait d'anticiper les menaces et d'y répondre de manière proactive. Comme le disait Sun Tzu dans *L'Art de la Guerre* : « *Connaissez l'ennemi et connaître vous-même, et vous ne serez jamais en danger* » [Sun Tzu, -500 av. J.-C.].
- **Interconnexion des infrastructures militaires** : Les bases militaires, ports stratégiques et aéroports doivent être partagés et accessibles aux forces régionales. Cette mutualisation renforce la capacité de projection des forces et optimise les ressources disponibles.

B. La mutualisation des ressources : un levier d'efficacité

Face aux coûts élevés de la défense, la mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières est une solution pragmatique et nécessaire.

- **Partage des capacités matérielles** : Les États doivent investir collectivement dans l'acquisition d'équipements modernes : navires de guerre, drones de surveillance, systèmes radar et satellites de reconnaissance. Une **centrale d'achat commune** pourrait négocier des prix avantageux pour les États membres.
- **Optimisation des ressources humaines** : Les forces armées régionales bénéficieraient de formations communes. Comme nous avons pu observer au Nigeria où un programme de formation régional a permis d'élever le niveau de compétence des soldats engagés dans des opérations conjointes contre la piraterie maritime.
- **Budgétisation collective** : Un **fonds régional de défense** pourrait être créé pour financer les opérations communes, l'entretien des

équipements et les programmes de formation. Chaque pays contribuerait en fonction de ses capacités économiques.

C. Mesures à court, moyen et long termes

Pour garantir l'efficacité de cette alliance de défense, il est nécessaire d'établir des mesures stratégiques à court, moyen et long termes.

- **Court terme : la réponse immédiate**

- Organisation d'exercices militaires conjoints pour améliorer la compatibilité des forces.
- Création d'un **centre de coordination des opérations militaires**, chargé de planifier et de superviser les interventions régionales.
- Mise en place d'un **système de renseignement régional** pour la surveillance des zones sensibles.

- **Moyen terme : la consolidation des capacités**

- Modernisation des infrastructures militaires et acquisition d'équipements technologiques avancés.

- Harmonisation des doctrines militaires pour éviter les divergences stratégiques.
- Développement de **forces spécialisées régionales** pour lutter contre les menaces asymétriques telles que le terrorisme et la piraterie.
- **Long terme : l'autonomie stratégique**
 - Construction d'une **industrie de défense régionale**, capable de produire des équipements militaires et de réduire la dépendance aux fournisseurs étrangers.
 - Intégration des technologies de pointe comme la cyber sécurité pour protéger les infrastructures stratégiques et les communications.
 - Établissement d'une **doctrine défensive commune** pour renforcer l'unité des forces.

D. Une alliance pour la sécurisation des intérêts stratégiques

Les intérêts stratégiques des États de la Côte Maritime sont multiples : protection des voies maritimes, sécurisation des ressources naturelles, préservation des zones économiques exclusives et lutte contre les menaces transnationales.

- **Sécurisation des voies maritimes** : Les routes maritimes constituent l'artère principale du commerce international. Une alliance de défense doit assurer une **présence permanente en mer** pour éliminer la piraterie et garantir la liberté de navigation.
- **Protection des ressources naturelles** : Les zones offshore riches en hydrocarbures et en ressources halieutiques doivent être protégées contre l'exploitation illégale et les activités criminelles.
- **Lutte contre le terrorisme** : La menace terroriste descendante depuis le Sahel impose une réponse collective, à travers des opérations terrestres et maritimes.

E. La vision d'une stratégie commune pour un avenir sécurisé

La construction d'une alliance de défense stratégique repose sur un **partage équitable des responsabilités** et une volonté politique commune. Chaque pays membre de l'AECM doit comprendre que la sécurité collective est la condition sine qua non de son développement économique et social.

L'histoire nous enseigne que les alliances régionales solides peuvent transformer les fragilités individuelles en force collective. En anticipant les menaces, en mutualisant les ressources et en établissant des mesures concrètes à court, moyen et long termes, les États de la Côte Maritime ont l'opportunité de bâtir une région sécurisée, prospère et souveraine.

« Se préparer à la paix passe toujours par la capacité à assurer la défense collective ».

CHAPITRE 21

VERS LA CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DES ÉTATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce chapitre appelle à la création d'une fédération unissant les pays de l'AES et de l'AECM. Ces neuf (9) États (les 6 pays côtiers et les 3 pays sahéliens) partagent une communauté de destin indéniable. Il explore l'importance

L' Afrique de l'Ouest est aujourd'hui à un carrefour déterminant pour son avenir géopolitique, économique et social. Les 12 États de l'Alliance des États du Sahel (AES) et de l'Alliance des États de la Côte Maritime (AECM) partagent une **communauté de destin indéniable** : des racines historiques communes, des liens culturels profonds et des défis similaires. Pourtant, la fragmentation héritée du passé colonial et les résistances aux dynamiques d'intégration régionale continuent de freiner leur épanouissement collectif. C'est pourquoi **la création d'une fédération des États francophones d'Afrique de l'Ouest** s'impose comme une stratégie incontournable pour assurer un avenir stable, solidaire et prospère à cette région.

A. Les fondements d'une fédération : une réponse aux divisions héritées du passé

La fragmentation actuelle de l'Afrique de l'Ouest est un legs direct de la colonisation. Les frontières artificielles tracées par les puissances coloniales ont ignoré les réalités culturelles, ethniques et économiques

des populations. Ce morcellement a donné naissance à des États isolés et vulnérables face aux défis contemporains.

- **Une histoire commune** : Les peuples sahéliens et côtiers ont partagé des routes commerciales, des langues et des traditions bien avant l'arrivée des colonisateurs. Créer une fédération, c'est renouer avec cette solidarité ancestrale.
- **Les faiblesses des États fragmentés** : Aucun des 12 États pris individuellement ne dispose des ressources ou de l'influence nécessaire pour rivaliser sur la scène internationale. La fédération offrirait une **force collective**, capable de peser dans les décisions mondiales.

Comme le disait Kwame Nkrumah, « *L'Afrique doit s'unir ou périr* » [Nkrumah, 1963]. Ces mots résonnent aujourd'hui plus que jamais. L'union devient non seulement une opportunité, mais une **nécessité vitale** pour surmonter les obstacles hérités du passé.

B. Les avantages stratégiques d'une fédération régionale

La création d'une fédération des États francophones d'Afrique de l'Ouest permettrait de relever les défis multiples auxquels la région est confrontée :

- **Une gouvernance commune pour une stabilité renforcée** : Une fédération permettrait de centraliser certaines politiques essentielles : sécurité, défense, commerce, infrastructures. Cela créerait un cadre de gouvernance cohérent et capable de répondre efficacement aux crises.
- **Une puissance économique accrue** : En unifiant leurs marchés et en mutualisant leurs ressources, les pays de la fédération deviendraient un pôle économique attractif pour les investisseurs étrangers. Le commerce intra-régional serait dynamisé par la suppression des barrières douanières et la libre circulation des biens.
- **La sécurité collective** : Face à la menace terroriste qui descend du Sahel vers les zones côtières, une fédération permettrait de

mutualiser les forces armées et les renseignements pour une réponse coordonnée et efficace.

- **Une position diplomatique renforcée** : Une fédération aurait un poids diplomatique beaucoup plus important sur la scène internationale. Elle pourrait défendre les intérêts des peuples ouest-africains face aux grandes puissances mondiales.

Comme l'ont montré des modèles comme l'Union européenne, **l'intégration régionale crée des opportunités économiques et sociales tout en préservant les identités nationales**. La fédération ouest-africaine pourrait s'inspirer de ces exemples pour bâtir une structure adaptée à ses réalités locales.

C. Les piliers de la fédération : un cadre pragmatique et inclusif

Pour que cette fédération voie le jour et réussisse, plusieurs piliers doivent être posés :

- **Une constitution fédérale** : Ce texte fondateur définirait les compétences communes et les limites des souverainetés nationales.

La souveraineté des États membres serait respectée tout en partageant certaines responsabilités stratégiques.

- **Une monnaie commune** : Une monnaie unique permettrait de faciliter les échanges commerciaux et de renforcer la stabilité économique. Le CFA, bien que contesté, pourrait être remplacé par une monnaie fédérale africaine.
- **Une armée commune** : La création d'une force militaire fédérale garantirait la sécurité des frontières et la protection des citoyens contre les menaces internes et externes.
- **Des infrastructures régionales** : La construction de réseaux de transport, d'énergie et de communication favoriserait l'intégration économique et sociale.

D. Surmonter les résistances et bâtir une volonté collective

Nous sommes conscients que l'idée d'une fédération suscite des résistances. Les dirigeants, attachés à leur souveraineté, voient souvent cette idée comme une menace. Pourtant, **l'intégration ne signifie pas**

la perte d'identité nationale : elle offre au contraire un cadre pour renforcer la souveraineté collective.

- **Un dialogue inclusif** : Il est primordial d'organiser des forums régionaux pour discuter des bénéfices et des modalités de cette fédération.
- **Sensibilisation des populations** : Les citoyens doivent comprendre que l'union est dans leur intérêt. Les médias, les leaders d'opinion et les institutions religieuses peuvent jouer un rôle clé.

E. Un avenir stable et solidaire : la promesse de l'union ---

La création d'une fédération des États francophones d'Afrique de l'Ouest pourrait changer le destin de millions de citoyens. Cette union permettrait de surmonter les défis géopolitiques, économiques et sociaux, tout en posant les bases d'une **puissance régionale capable de peser dans le monde**.

Comme l'a écrit Amílcar Cabral, « *Seule l'unité des peuples permettra d'ouvrir les portes du futur* » [Cabral, 1972]. L'avenir de l'Afrique de l'Ouest repose sur cette alliance stratégique et visionnaire, une fédération capable de construire une région stable, prospère et solidaire.

CONCLUSION

En achevant cet ouvrage, nous mesurons pleinement la profondeur des défis auxquels sont confrontés les États de l’Afrique de l’Ouest, en particulier ceux de l’Alliance des États du Sahel (AES) et de l’Alliance des États de la Côte Maritime (AECM). L’analyse des obstacles, des opportunités et des stratégies nécessaires à leur avenir met en évidence une vérité incontournable : l’unité stratégique est non seulement une option, mais une impérative nécessité pour construire une région stable, sécurisée et prospère. Cette unité ne peut être obtenue qu’à travers une volonté politique inébranlable, une solidarité régionale authentique et une stratégie collective fondée sur la confiance mutuelle et la vision d’un avenir partagé.

L’Afrique de l’Ouest, riche de son histoire, de ses peuples et de ses ressources, n’a jamais manqué de potentiel. Mais très longtemps, les divisions imposées par l’héritage colonial, exacerbées par des conflits internes et des ingérences extérieures, ont freiné son épanouissement. Nous ne pouvons ignorer que **les frontières arbitraires ont découpé artificiellement les communautés et désintégré les solidarités**

naturelles qui existaient bien avant ces lignes tracées sur les cartes. Aujourd'hui, il est temps de rebâtir ces ponts d'union et de dépasser les clivages pour réaffirmer une véritable communauté de destin.

La création d'une fédération des États francophones d'Afrique de l'Ouest constitue le socle sur lequel repose cette ambition. Une fédération qui, loin d'affaiblir les souverainetés nationales, les renforcerait en plaçant chaque État membre dans une posture où **l'intérêt collectif prévaut sans étouffer les identités nationales**. Les exemples historiques, comme celui de l'Union européenne, montrent qu'une telle alliance est non seulement possible mais bénéfique, lorsque les pays prennent conscience que l'union crée une puissance collective capable de répondre aux grands enjeux globaux.

L'enjeu est double : **la sécurité et la prospérité**. Face à l'expansion du terrorisme, à la piraterie maritime, et aux pressions économiques extérieures, il est primordial de construire un cadre de défense intégrée, capable de protéger les frontières et les populations. La mutualisation des forces armées, l'harmonisation des politiques de sécurité et la

centralisation du renseignement sont autant de pistes concrètes pour préserver la stabilité de la région.

Sur le plan économique, l'unification des marchés et la suppression des barrières commerciales ouvriraient la voie à une intégration régionale dynamique et prospère. Une monnaie commune, des infrastructures connectées et des politiques de développement harmonisées permettraient aux États membres d'exploiter pleinement leurs ressources et d'attirer des investissements majeurs. **L'intégration crée des opportunités là où l'isolement engendre des fragilités.**

Il est également essentiel d'impliquer les populations dans cette dynamique d'union. Les peuples doivent se reconnaître dans ce projet et y adhérer pleinement. La jeunesse, qui représente plus de la moitié de la population ouest-africaine, est la véritable clé de cette transformation. Elle doit être formée, mobilisée et valorisée pour bâtir cette fédération avec une vision moderne, innovante et résiliente.

Les États de l'AES et de l'AECM possèdent toutes les cartes pour réussir : des ressources naturelles abondantes, des peuples unis par l'histoire et des leaders capables de porter une vision ambitieuse pour

l'avenir. Mais cette réussite repose sur une condition essentielle : **transcender les intérêts étroits et adopter une vision collective ; penser à l'avenir des prochaines générations plutôt qu'à l'immédiat des gains politiques.**

En conclusion, l'avenir de l'Afrique de l'Ouest repose sur sa capacité à **construire une fédération solide, inclusive et pragmatique.** Ce projet est ambitieux, certes, mais il est aussi la seule voie pour réaliser le rêve d'une région unie, sécurisée et prospère.

Nous laissons aux dirigeants, aux citoyens et aux générations futures cette réflexion : « **L'unité est la clé de notre avenir ; sans elle, nous demeurerons des États fragilisés. Ensemble, nous deviendrons une puissance respectée** ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Nkrumah, Kwame. *L'Afrique doit s'unir*. Présence Africaine, 1963.
- Cabral, Amílcar. *Unity and Struggle: Speeches and Writings*. Monthly Review Press, 1972.
- Sun Tzu. *L'Art de la Guerre*. Traduction de Jean Lévi, Flammarion, 2000.
- Rodney, Walter. *How Europe Underdeveloped Africa*. Verso Books, 2018.
- Amin, Samir. *Le Développement inégal*. Éditions de Minuit, 1973.
- Diop, Cheikh Anta. *Nations Nègres et Culture*. Présence Africaine, 1954.
- Senghor, Léopold Sédar. *Liberté 1 : Négritude et Humanisme*. Seuil, 1964.
- Mazrui, Ali A. *The Africans: A Triple Heritage*. Little, Brown and Company, 1986.

- Smith, Karen. *The Influence of Regional Alliances in Global Politics*. Routledge, 2021.
- Fanon, Frantz. *Les Damnés de la Terre*. Présence Africaine, 1961.
- Achille Mbembe. *Sortir de la grande nuit*. La Découverte, 2010.
- Mamdani, Mahmood. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton University Press, 1996.
- Sawadogo R.A « *Mutations des États africains* », in Igué j. et Schumacher s. (éds), *Pour une meilleure approche régionale du développement en Afrique de l'Ouest*, Paris, OCDE, 2003, p.47-51.
- Amadou Diop. « *Les nouvelles stratégies de développement territorial en Afrique de l'Ouest* », in John o. IGUÉ (éd.), *Développement local, gouvernance territoriale : Enjeu et perspective*, Éditions KARTHALA, Paris, 2008.

REMERCIEMENTS

À l'issue de ce travail, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes pour leurs contributions à la réflexion de l'ONG GSL-AFRICA International.

Les remerciements vont spécialement :

À Mme Diane Aurore KINDJI-ZINSOU

Directrice Exécutive de l'ONG GSL AFRICA

À Mr Judicaël SOGAN

Chef Département Études et Stratégies de l'ONG GSL AFRICA

À Mme Agnès N'DJAKO

Chef Département Actions Humanitaires de l'ONG GSL AFRICA

Face aux bouleversements géopolitiques, à l'expansion des menaces sécuritaires et à l'exploitation non maîtrisée des ressources naturelles, les États de l'Alliance des États du Sahel (AES) et ceux de l'Alliance des États de la Côte Maritime (AECM) sont confrontés à un impératif historique : unir leurs forces pour défendre leurs intérêts stratégiques. Cet ouvrage met en exergue des analyses profondes qui explorent la nécessité d'une politique commune de sécurité, d'influence et de développement, tout en proposant des stratégies concrètes pour bâtir une coopération régionale durable. En réaffirmant l'importance d'une vision partagée, cet essai plaide pour une fédération des États francophones d'Afrique de l'Ouest, afin de dépasser les clivages hérités du passé colonial et de garantir un avenir stable, prospère et souverain pour les peuples de la région.

